

PERSONNALITÉS-DÉCÈS

Le moudjahid et ancien président de l'APN Saïd Bouhadja n'est plus

P. 24

ALGÉRIE-ETATS UNIS

Boukadoum félicite Antony Blinken pour sa nomination à la tête du Département d'Etat

P. 24

ATTAQUE CONTRE DES INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES EN ARABIE SAOUDITE

M. Attar condamne l'agression

P. 24

LE PREMIER MINISTRE RENCONTRE LES WALIS

La situation sanitaire et l'eau potable au menu

L'évaluation des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du coronavirus (Covid-19) et les dispositifs particuliers et opérationnels à mettre en œuvre pour l'approvisionnement en eau potable ont été au menu d'une réunion présidée mardi par le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, avec les walis. Ont pris part à cette réunion, tenue par visioconférence, les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Education nationale, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de l'Agriculture et du Développement rural ainsi que le ministre des Ressources en eau, indique un communiqué des services du Premier ministre.

P. 3

DKnews/APS



CONSEIL DE LA NATION

Présentation du projet de loi sur la protection et la lutte contre les crimes d'enlèvement

P. 4

INDUSTRIE MÉCANIQUE MILITAIRE

Livraison de 389 camions multifonctions Mercedes-Benz à Alger

P. 4

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Célébrée hier en Algérie

P. 8

SANTÉ

CARENCE EN VITAMINE D

Comment savoir ?

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (1^{ère} JOURNÉE)

USMA-ESS, un choc pour lancer la saison

P. 21



LIGUE 1

CINÉMA - DISTINCTION

Le film "Abou Leïla" de Amine Sidi Boumediene primé en France

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de plus de 10 quintaux de kif traité en une semaine

P. 24

BORDJ BOU ARRERIDJ Des autorisations exceptionnelles pour l'ouverture des lignes de transports dans les zones d'ombre



La direction des transports de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a accordé des "autorisations exceptionnelles" pour l'ouverture de nouvelles lignes de transport au profit des zones d'ombre de la wilaya, a-t-on appris mardi, auprès de cette direction.

L'octroi de ces autorisations intervient après la délivrance d'une approbation du ministère de tutelle, a précisé la même source, ajoutant qu'il s'agit là "d'une réponse à une des principales préoccupations des habitants des zones d'ombre".

Cette mesure permettra, selon la même source, de combler le déficit enregistré dans le domaine des transports notamment dans les agglomérations rurales enclavées situées dans les communes de la daïra EL Djeââfra à l'extrême Nord de la wilaya et dans les communes Harraza et Ben Daoud à l'extrême Ouest du chef lieu. "Les nouvelles lignes desserviront notamment les zones d'ombre et les chefs-lieux de ces communes avec la possibilité de procéder à une extension de ces lignes vers d'autres communes et le chef lieu de wilaya", selon la même source. Ces autorisations exceptionnelles concerneront les véhicules de transport en commun et les taxis services, a précisé la même source, ajoutant qu'une commission spécialisée de la direction locale des transports avait effectué une étude de l'opération d'extension des lignes de transport vers les zones enclavées et fixé les tarifs applicables.

FOOTBALL - LIGUE 1 La JSK réclame ses droits TV de la saison écoulée



La direction de la JS Kabylie (Ligue 1 de football) s'est "insurgée" mardi par le fait de ne pas avoir perçu sa quote-part des droits TV de la saison écoulée (2019-2020), malgré "plusieurs rappels restés infructueux".

À la veille de l'entame de la nouvelle saison «2020-2021», la JSK s'insurge contre le fait de ne pas avoir reçu sa quote-part des droits TV de la saison «2019-2020» et ce, malgré l'arrêt du championnat depuis le mois de mars dernier et en dépit de (nos) nombreux rappels restés infructueux jusqu'à ce jour", a écrit le club dans un communiqué publié sur sa page Facebook. "La JSK, plus que motivée à relever les challenges sportifs de la nouvelle saison sur le (double) plan national et continental, se retrouve aujourd'hui amputée d'une manne financière considérable qui lui revient de droit. À cela, il faudra ajouter (le fait) que tous les prochains matches seront disputés à huis clos, ce qui implique que le plus gros des rentrées financières du club cette saison seront les droits TV", ajoute-t-on de même source.

Afin d'obtenir gain de cause, la direction de la JSK "interpelle les responsables de la compétition pour régler sans délais les paiements en suspens", s'interrogeant si lesdits responsables font dans la "fuite en avant". Lors de la 1^{re} journée de Ligue 1 prévue durant le week-end, la JS Kabylie accueillera le CA Bordj Bou Arreridj vendredi au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou à partir de 16h00.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Démantèlement d'une association de malfaiteurs à Hussein Dey



Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement d'une association de malfaiteurs constituée de 03 individus qui s'adonnaient à la contrefaçon de billets de banque à Hussein Dey, a indiqué mardi un communiqué des services de la sûreté nationale.

Selon la même source, les éléments de la brigade de la police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Hussein Dey ont arrêté deux suspects à bord d'un véhicule pour contrefaçon de billets de banque et saisi une somme d'argent.

Le troisième suspect a été arrêté au niveau de son domicile où les éléments de la police ont trouvé une imprimante scanner et quelques objets utilisés dans la falsification.

Les trois mis en cause ont été déférés devant les juridictions territorialement compétentes.

Par ailleurs, les mêmes services ont interpellé un individu qui s'adonnait au trafic de drogue à Alger centre, lequel a été présenté aux autorités judiciaires compétentes qui ont ordonné son placement en détention provisoire.

Pour sa part, la brigade de la police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Bouzeréah a mis hors d'état de nuire une bande criminelle qui a saccagé les biens de tiers et volé des accessoires automobiles.

Deux individus ont été arrêtés avant de les présenter devant les juridictions compétentes qui ont ordonné leur placement en détention provisoire.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Installation de M^{me} Bendahmane Amina dans les fonctions de cheffe de cabinet du ministère

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderahmane Djamel Lotfi Benbahmed a présidé, mardi au siège du ministère, la cérémonie d'installation de M^{me} Bendahmane Amina en tant que cheffe de cabinet du ministère, indique un communiqué du ministère.

Cette installation vient dans le cadre du parachèvement de l'administration centrale du ministère de l'Industrie pharmaceutique, à l'issue de la promulgation du décret exécutif 20-272 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'industrie pharmaceutique, précise la même source. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des cadres du secteur.

À cette occasion, le ministre a appelé à "consentir davantage d'efforts dans la concrétisation du plan d'action adopté en vue d'atteindre les objectifs du secteur tracés et de relancer la croissance économique du pays en application des instructions du Président de la République", ajoute le communiqué.

EL TARF Saisie d'une arme à feu et de 20 cartouches

Les services de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont saisi une arme à feu de type 6 et 20 cartouches de chasse dans un domicile situé au chef lieu, a-t-on appris mardi auprès du chargé de communication de ce corps de sécurité. Agissant sur la base d'une information faisant état de la possession d'un individu d'une arme à feu sans autorisation, une perquisition du domicile du présumé coupable a été effectuée et s'est soldée par la



récupération de l'arme à feu et 20 cartouches de calibre 12 mm soigneusement dissimulés, a indiqué le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre du mis en cause, âgé de 40 ans, avant de le présenter devant le procureur de la République près le tribunal d'El Tarf pour "possession d'une arme à feu de type 6 et des munitions sans autorisation", a ajouté la même source.

ALGÉRIE-SUISSE Le DGSN évoque avec l'ambassadeur suisse la coopération dans les domaines de police



Le directeur général de la Sûreté nationale, Khefifa Ounici, a évoqué, mardi, avec l'ambassadeur de Suisse en Algérie, Lukas Rosenkranz, les voies et moyens de renforcer les relations de coopération entre les deux pays dans les divers domaines de police. Au cours de cette rencontre, tenue au siège de la DGSN, les deux parties ont évoqué "les voies et moyens de renforcer les relations de coopération entre les deux pays, dans les divers domaines de police, notamment ceux en rapport avec la formation, les échanges d'expériences et d'expertises, en fonction des besoins exprimés par chaque partie", indique un communiqué de la DGSN.

Dans ce cadre, il a été convenu d'"œuvrer au renforcement des échanges institutionnels et, par voie de conséquence, à la perspective d'une coopération de qualité". Sur un autre plan, la question de la migration a été également évoquée.

PARLEMENT L'APN prend part à une réunion virtuelle de l'APM

L'Assemblée populaire nationale (APN) a pris part hier, par visioconférence, à la 40^e réunion du bureau de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM).



Cette réunion a abordé "les derniers développements politiques et sécuritaires dans la région méditerranéenne, à l'instar du retour de la menace terroriste et la reprise socio-économique après la crise de Covid-19", a précisé la même source. Les participants à cette réunion ont discuté également "de l'action de l'APM dans le contexte du changement climatique, ainsi que de l'augmentation des violences familiales en période de confinement, avec "évaluation de la situation des migrants et des réfugiés", selon le même communiqué.

L'APN a été représentée à cette réunion par le député Abdelmadjid Dennouni, en sa qualité de vice-président de l'APM. Par ailleurs, la même source a indiqué que l'intervention du député Dennouni a été axée sur « les derniers développements relatifs au Sahara Occidental ».

GOUVERNEMENT- WALIS La situation sanitaire et l'eau potable au menu d'une réunion du Premier ministre avec les walis

L'évaluation des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du coronavirus (Covid-19) et les dispositifs particuliers et opérationnels à mettre en œuvre pour l'approvisionnement en eau potable ont été au menu d'une réunion présidée mardi par le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, avec les walis.

Ont pris part à cette réunion, tenue par visioconférence, les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Education nationale, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de l'Agriculture et du Développement rural ainsi que le ministre des Ressources en eau, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cette réunion a été consacrée en premier lieu à l'évaluation des mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du coronavirus ainsi que les dispositions à prendre, notamment pour renforcer les capacités au niveau des établissements hospitaliers en matière de lits d'hospitalisation et de réanimation", précise la même source.

Dans le même cadre, "la situation sanitaire au niveau des établissements scolaires a été examinée avec la présentation du dispositif de suivi spécifique mis en place par le secteur de l'éducation nationale au niveau central et local avec l'évaluation des besoins en matière de moyens supplémentaires de prévention, de protection et de désinfection".

En second lieu, la réunion a examiné "les dispositifs particuliers et opérationnels à mettre en œuvre par les walis, en coordination avec les secteurs concernés, pour la sécurisation de l'approvisionnement de la population en eau potable afin de pallier au déficit pluviométrique suite à la vague de sécheresse que traverse notre pays", ajoute le communiqué. Quant au volet consacré au système de prévention contre les inondations, "un état des lieux a été présenté ainsi que sur les actions à mener dans l'immédiat durant la saison automnale et hivernale". A la fin de la réunion, le Premier ministre a instruit les walis à l'effet d'"accroître le degré de vigilance face à



la récente recrudescence de l'épidémie du Covid-19, tout en axant les efforts sur l'amélioration de la prise en charge de l'hospitalisation des patients".

Le Premier ministre a chargé aussi les walis de "veiller à la mobilisation de brigades de contrôle composées notamment des inspecteurs du corps de l'éducation nationale et les personnels de la santé scolaire pour effectuer un contrôle permanent et rigoureux de l'application du protocole sanitaire dans chaque établissement scolaire et de veiller à la répartition équitable et continue en moyens de prévention et de protection au niveau de ces établissements".

En outre, M. Djerad a demandé aux walis d'"impliquer les associations de parents d'élèves dans le dispositif de suivi de la situation sanitaire au niveau des écoles, des collèges et des lycées afin de les mobiliser davantage dans les efforts sensibilisation et de communication sur l'importance du respect des mesures préventives contre la propagation de l'épidémie en vue d'améliorer". Sur un autre plan, le Premier ministre a chargé les

walis d'"entreprendre toutes les actions nécessaires en vue d'améliorer l'approvisionnement du citoyen en eau potable aussi bien au niveau des villes que dans les zones d'ombre". Aussi, il les a instruit d'"examiner avec diligence les demandes introduites pour le forage de puits notamment pour l'agriculture".

Par ailleurs, le Premier ministre a insisté sur la nécessité de "renforcer les actions de proximité et le contact des autorités locales ainsi que les responsables de services déconcentrés de l'Etat avec les citoyens pour être à leur écoute et prendre en charge leurs préoccupations". De même qu'il a demandé à "assurer une meilleure coordination entre les différents services de l'Etat au plan central et local dans la gestion des dossiers qui ont un impact direct sur la vie des citoyens". Enfin, le Premier ministre a souligné l'importance de "poursuivre les actions de communication et sensibilisation en direction des citoyens, particulièrement autour du respect des protocoles sanitaires et des mesures de prévention et de protection".

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021 L'Etat poursuivra la prise en charge des catégories vulnérables (Benabderrahmane)

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a affirmé mardi à Alger, que l'Etat poursuivra la prise en charge des retombées de la crise sanitaire en raison de la pandémie de Covid-19 en maintenant les affectations des aides publiques, afin de préserver le pouvoir d'achat des catégories vulnérables de la société et ce en dépit des difficultés financières.

Répondant aux questions des membres du Conseil de la Nation sur le texte de la Loi de Finances 2021 lors d'une plénière présidée par M. Salah Goudjil, Président du Conseil de la nation par intérim, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, le ministre a fait savoir que le déficit budgétaire prévu dans ce texte était dû au niveau des dépenses, difficiles à réduire actuellement. Ces dépenses portent essentiellement sur les cotisations sociales visant à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, la consécration d'affectations supplémentaires pour la prise en charge des dépenses du dispositif d'insertion professionnelle et des dépenses fiscales résultant de l'exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG) s sur les salaires inférieurs à 30.000 DA et la poursuite des efforts de l'Etat face à la crise sanitaire due à la pandémie de covid-19, a poursuivi le ministre. Concernant l'élargissement de l'assiette fiscale et la simplification des procédures fiscales, M. Benabderrahmane a souligné que la modernisation de l'administration des impôts à travers la numérisation de ses activités, la simplification de ses procédures et le développement de ses outils d'intervention constitue un défi en vue d'améliorer la qualité des services.

Les procédures figurant dans le texte de la loi de Finances 2021 permettent le rapprochement de l'administration des impôts des contribuables et le rétablissement de la

confiance bilatérale, a-t-il assuré.

Il a souligné que les mesures de simplification incluses, à l'instar de l'impérative déclaration électronique, sont à même d'élargir l'assiette fiscale et de rapprocher l'administration des impôts des contribuables. Le ministre a indiqué qu'il sera procédé à l'extension du champ de la franchise de la TVA appliquée aux marchandises à titre de don parvenues de l'étranger, pour toucher les marchandises à titre de don au niveau national, ce qui permettra de générer des recettes de l'investissement à moyen terme. Concernant la fiscalité locale, le ministre des Finances a précisé que les pouvoirs publics avaient consenti des efforts considérables en matière d'équipement des collectivités locales en ressources fiscales et parafiscales, à l'effet de leur permettre d'exercer les missions qui leur incombent et renforcer leur indépendance financière pour préserver le principe de décentralisation.

Le ministre a souligné que 2% des recettes de la fiscalité pétrolière étaient consacrés au Fonds du développement des régions du Sud et 3% au Fonds du développement des Hauts-plateaux. M. Benabderrahmane a annoncé le lancement prochain d'un système informatique "Djibaytok" dans plusieurs centres d'impôt de Biskra, Mostaganem et Bejaia, rappelant que la DGI a lancé récemment son système informatique qui permettra actuellement aux entreprises relevant de la DGE de faire des déclarations et de s'acquitter de leurs impôts via internet. Pour ce qui est de l'investissement, le ministre a précisé que le partenariat entre les secteurs public et privé sera pris en compte en tant que mécanisme pour mettre en œuvre les projets publics, ajoutant qu'il sera procédé en parallèle, à la réforme du système bancaire.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021

Les présidents des groupes parlementaires au Conseil de la Nation saluent les incitations socio-économiques

Les présidents des groupes parlementaires au Conseil de la Nation ont salué mardi les différentes incitations contenues dans le projet de loi des finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021) visant la promotion de l'investissement national et étranger et la préservation du pouvoir d'achat du citoyen.

Lors d'une plénière consacrée au débat du PLF 2021, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil par intérim, en présence du ministre des Finances Aymen Benabderrahmane et des membres du gouvernement, le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), Ali Djerbaa, a affirmé que le projet de loi "consacre la rationalisation des dépenses publiques en introduisant plusieurs incitations dont des réductions de taxes et impôts destinés aux PME et aux micro-entreprises dans le but d'encourager la production locale et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens à faible revenu". Il a salué à ce propos, les incitations accordées pour la promotion des zones d'ombre auxquelles 50 mds DA ont été al-



loués pour la réalisation de projets de développement.

Le même responsable s'est félicité de la numérisation et de la modernisation de l'administration et des systèmes fiscaux qui représentent, selon lui, la pierre angulaire de l'Algérie nouvelle afin d'éradiquer la bu-

reaucratic et le népotisme et qui est à même de promouvoir l'économie nationale.

De son côté, le président du groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), Bouhafas Houbad, a fait savoir que cette loi élaborée dans des conditions difficiles "vise à maîtriser les dépenses

publiques et à remédier aux déséquilibres financiers sans toucher aux aides et subventions destinées aux catégories vulnérables, afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens".

Il a salué dans ce sens, "l'attachement des hautes autorités au soutien aux catégories vulnérables, en dépit des difficultés financières", estimant que la crise financière "impose l'encouragement du partenariat entre les entreprises privées et publiques en vue de réduire la facture d'importation".

Pour le président du groupe du tiers présidentiel, Hachemi Djar, les décisions prévues dans le PLF 2021 au profit des catégories vulnérables sont des mesures pertinentes en dépit de leurs "lourdes incidences" sur le budget de l'Etat, en cette situation de crise financière.

Il a appelé, dans ce sillage, à trouver des solutions pour combler le déficit budgétaire en dehors des approches conjoncturelles, en mettant en place une stratégie structurelle à long et à moyen termes.

CONSEIL DE LA NATION

Zeghmati présente le projet de loi relatif à la protection et la lutte contre les crimes d'enlèvement

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati a présenté mercredi le projet de loi relatif à la protection et la lutte contre les crimes d'enlèvement devant les membres du Conseil de la nation, et ce lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président par intérim du Conseil en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

M. Zeghmati a affirmé, dans ce cadre, que ce texte de loi vise à "adapter la législation nationale au développement du crime sous toutes ses formes", soulignant que les crimes d'enlèvement, un phénomène "étranger à notre société et contraire à nos valeurs", figurent parmi "les crimes les plus dangereux auxquels fait face le monde aujourd'hui".

Criminalisant toutes les formes d'enlèvement, le texte prévoit des peines sévères allant jusqu'à la perpétuité ou la peine capitale selon la gravité du crime commis et ses répercussions, outre une amende allant jusqu'à 2 millions Da. Elaboré en 54 articles, le projet de loi précise les circonstances aggravantes qui sont liées à "la qualité de l'auteur ou de la victime" ainsi que les excuses absolutoires et les circonstances atténuantes induisant une suppression ou l'allègement de la peine, s'il est mis fin délibérément à l'enlèvement. Cela protégera la victime et encouragera l'auteur du crime à y renoncer. Concernant les peines durcies que prévoit le projet de loi, "en-



semble des peines énoncées sont à caractère pénal". Dans le cas de d'enlèvement d'enfant, le législateur a "prévu deux peines: la perpétuité ou la peine capitale".

Les mesures coercitives ne s'arrêtent pas là, selon le texte, puisqu'elles vont jusqu'à priver les auteurs de ce genre de crimes de bénéficier des circonstances atténuantes et de bénéficier d'une adaptation de la peine. Autrement dit, ils ne pourront pas bénéficier d'une autorisation de sortie, de la semi-liberté, du placement dans un atelier à l'extérieur ou de la

liberté conditionnelle et sont par conséquent contraints à passer la totalité de leur peine dans un espace clos. Le projet ne permet pas aux auteurs de ces crimes de bénéficier des circonstances atténuantes, notamment si ces crimes sont perpétrés contre des enfants, en cas de recours à la torture, à la violence sexuelle ou à la demande de rançon.

Ledit projet de loi prévoit la possibilité pour le Parquet général de déclencher systématiquement l'action publique même en l'absence de plainte. En vertu du même texte, les as-

sociations et les organismes activistes dans le domaine de la protection des droits de l'homme pourront porter plainte devant les juridictions et se constituer partie civile avec demande de réparation. Le projet de loi consacre un chapitre à la protection des victimes d'enlèvement, prévoyant leur prise en charge sanitaire et socio-psychologique et la facilitation de leur accès à la justice. Concernant l'aspect préventif, le texte prévoit la mise en place par l'Etat d'une stratégie nationale et de stratégies locales pour prévenir les crimes d'enlèvement, lesquelles sont élaborées et mises en œuvre par les organismes publics avec la participation de la société civile.

La prévention porte également sur l'adoption de mécanismes de veille et d'alerte précoce et la réalisation d'études sur leurs causes pour en identifier les motifs (...), avec la mise en place d'un système informatique national sur les crimes de kidnapping en vue de faciliter le travail des organes chargés de la prévention.

ALGÉRIE - RUSSIE L'Algérie, un "élément clé" dans les régions africaine et méditerranéenne (ambassadeur russe)

L'ambassadeur de Russie en Algérie, Igor Beliaev, a affirmé, mardi, que l'Algérie était "un élément clé" dans les régions africaine et méditerranéenne, relevant "son rôle pivot" dans le règlement de la crise libyenne.

Dans une déclaration à Radio Internationale sur le rôle de l'Algérie dans le règlement de la crise libyenne et dans la région du Sahel, le diplomate russe a fait savoir que l'Algérie constituait "un élément clé" dans les scènes africaine et méditerranéenne.

"La sécurité de l'Algérie est étroitement liée à celle de la Libye, compte tenu de leurs frontières communes s'étendant sur plus de 1.000 Km", a-t-il poursuivi, ajoutant qu'"il est tout à fait normal que l'Algérie joue un rôle pivot en appelant les belligérants libyens à s'asseoir sur la table des négociations afin de parvenir à une solution acceptable par toutes les parties".

Après avoir indiqué que la situation générale en Libye "évolue dans le bon sens", le diplomate russe a déclaré: "nous sommes optimistes quant au processus politique parrainé par les Nations unies pour amener les belligérants libyens à parvenir au règlement de la crise que traverse le pays depuis 2011".

"Il y a des indicateurs positifs sur la scène libyenne, notamment dans le cadre du dialogue inter-libyen dont les travaux se tiennent à Tunis sous l'égide des Nations unies, outre les rencontres tenues dans le cadre de la commission militaire mixte (5+5)", a-t-il dit.

Les déclarations de l'ambassadeur russe interviennent au moment où les belligérants libyens maintiennent le dialogue politique inter-libyen sous l'égide de l'ONU et dont la 1^{ère} rencontre s'est soldée par l'annonce de la date des élections parlementaires et présidentielles, à savoir le 24 décembre 2021.

L'accord de cessez-le-feu adopté par la commission militaire mixte le 23 octobre dernier à Genève a porté sur le retrait de tous les mercenaires de Libye dans un délai de 90 jours.

INDUSTRIE MÉCANIQUE MILITAIRE

Livraison de 389 camions multifonctions Mercedes-Benz à Alger (MDN)

La Société algérienne de production de poids-lourds de marque Mercedes-Benz "SAPPL-MB", relevant de la Direction des industries militaires mécaniques (MDN), a procédé mardi à la livraison de 389 camions multifonctions et de bus à Alger au profit de 16 institutions militaires et civiles publiques et privées.

Présent à cette cérémonie, le représentant de la Direction des industries militaires au MDN, le colonel Samir Remili, a souligné le travail des employés et des dirigeants de la SAPPL-MB "qui ont pu relever le défi en répondant à la demande de nos partenaires ayant trouvé la qualité et le coût raisonnable en nos produits et l'efficacité de nos équipements sur le terrain". Un défi relevé, a-t-il dit, malgré les conditions sanitaires que connaît le monde actuellement, ayant eu un impact négatif sur l'économie mondiale.

Ainsi, 320 camions ont été livrés au profit de la Direction centrale du Matériel, relevant du MDN, 15 au profit de l'Établissement central de construction relevant du MDN, dix (10) au profit de la société El Baraka Construction, un (01) camion au profit de l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTGP, filiale de Sonatrach), quatre (04) au profit de Cosider Construction (filiale du groupe Cosider), six (06) au profit de l'entreprise publique de transport Filtrans, deux (02) au profit de l'entreprise Halliburton et deux (02) camions au profit de la Société de maintenance industrielle Somiz.

Il a également été procédé à la livraison de cinq (05) bus de type "Conecto" au profit de l'Entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya de Blida, de dix (10) bus au profit de l'Entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya de Setif ainsi que de quatorze (14) camions au profit de six entreprises privées activant dans divers secteurs économiques.

Dans une allocution lors de la cérémonie de signature des protocoles de livraison



avec les représentants des organismes et établissements concernés, le Directeur général de l'Algerian Motors services-Mercedes Benz (AMS-MB), Hamoud Tazrouiti, a fait savoir que cette livraison intervient dans le cadre des orientations de l'Armée Nationale Populaire (ANP) pour la fabrication et la commercialisation de produits locaux de qualité internationale avec des pièces de rechange d'origine et des services efficaces d'après-vente.

Il a également fait savoir qu'AMS-MB compte ouvrir des branches régionales dans six (06) wilayas dans une première phase. "Malgré les retards enregistrés du fait de la Covid-19, nous avons inauguré la branche de Tiaret depuis quelques mois. Il sera procédé également au lancement d'une branche à Tlemcen d'ici début 2021 ainsi que des branches à Setif et Oran dès le début du second semestre 2021", a-t-il énuméré, ajoutant que les branches d'AMS-MB d'Ouargla et de Béchar seront lancées

courant du troisième trimestre de l'année prochaine.

De plus, selon M. Tazrouiti, l'entreprise qu'il dirige compte développer son réseau de distributeurs agréés à travers le pays via des conventions qui seront signées d'ici la fin de l'année en cours afin de couvrir l'ensemble du territoire national.

A noter que cette livraison intervient dans le cadre de la satisfaction des besoins des structures du MDN et des différentes entreprises nationales publiques et privées, sous la supervision directe de la Direction des fabrications militaires du MDN.

De plus, cette opération s'inscrit dans le processus du développement des différentes industries militaires, notamment l'industrie mécanique, à la lumière de la stratégie adoptée par le MDN avec les différentes structures et entreprises concernées, visant à relancer l'industrie nationale avec des produits de qualité, répondant aux normes internationales.

PARLEMENT

L'APN participe à un webinar sur l'impact de la Covid-19 sur la mise en œuvre des ODD

L'Assemblée populaire nationale prendra part jeudi à un webinar sur "l'impact de la crise Covid-19 sur la mise en œuvre des ODD et le rôle des parlements", organisé par l'Union interparlementaire (UIP) en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), indique mercredi un communiqué de l'APN.

Les participants à ce webinar se pencheront sur le rôle des parlements arabes dans la lutte contre la crise actuelle du point de vue agenda pour le développement durable à l'horizon 2020. La rencontre fournira aux parlementaires un cadre pour échanger les expériences et les enseignements tirés de la crise Covid-19.

Il sera également question du débat autour des principales conclusions du Rapport 2020 des pays arabes sur le développement durable, notamment l'état d'avancement des ODD dans la région, a précisé la même source.

Le député Mohamed Djellab représentera l'APN aux travaux de ce webinar.

BOUMERDES Eau potable : mise en service prochaine de 66 forages

Un total de 66 forages d'une capacité globale de 80.000 m³/jour, seront mis en service prochainement à Boumerdes afin de satisfaire les besoins en eau potable des populations à travers la wilaya a-t-on appris, mardi auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

La chargée de communication de l'ADE, Amel Zioui, a indiqué à l'APS que ces 66 forages seront mis en service au titre d'un plan de wilaya destiné à assurer la disponibilité de cette ressource aux habitants de la wilaya. Ce même plan a été arrêté suite à la baisse du niveau d'eau des barrages en raison de la faible pluviométrie, a-t-elle souligné.

Il sera ainsi procédé à la mise en service de 25 forages d'une capacité totale de 30.000 m³/jour. Pour le reste, il s'agit de la réhabilitations et de l'équipement de 28 autres d'une capacité globale de 34.000 m³/jour et du remplacement de 13 autres forages d'une capacité de 13.000 m³/jour, a-t-on précisé.



Un comité technique composé de l'ADE et des services compétents de la wilaya, a été mis sur pied pour suivre sur le terrain l'exécution de ce plan d'urgence et veiller à la réception dans les meilleurs délais,

afin de répondre aux besoins des populations en eau potable, a signalé Mme Zioui.

Ce même comité est également chargé de garantir un environnement de travail adéquat pour la concrétisation de

ce programme en dégageant des solutions aux problèmes d'opposition de particuliers. La wilaya de Boumerdes produit plus de 245.000 m³ d'eau potable/jour à travers la mobilisation de diverses ressources (forages, barrages, station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet). Sur ce volume produit quelque 220.000 m³ sont distribués quotidiennement soit une dotation moyenne de 230 litres d'eau par jour et par habitant. Cette quantité d'eau produite permet d'alimenter 175.000 abonnés sur un total de 900 000 habitants. La différence, soit environ 79 000 habitants qui ne sont pas des abonnés de l'ADE, s'approvisionne en eau de diverses manières.

BEJAIA La société de distribution de l'Est ferme les robinets aux agences de l'ADE

Au moins cinq agences, relevant de l'Algérienne des eaux (ADE) de Bejaia ont été privées d'électricité, mardi, à cause d'un contentieux opposant cette dernière à la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE) qui lui réclame le paiement échelonné de ses créances, selon la direction de la SDE. Cette coupure a été appliquée seulement aux structures administratives évitant sciemment de l'élargir aux structures techniques et opérationnelles, notamment les forages et les ou-

vrages d'utilité publique afin d'épargner les retombées d'une telle démarche, aux usagers et la perturbation de leur alimentation en eau potable, a-t-on précisé. La SDE, détiend sur l'ADE une créance de l'ordre de 490 millions de DA. Pour l'honorer, un échéancier consensuel a été mis en place par les deux parties, portant notamment sur l'impératif de voir l'ADE en venir à bout en payant à son partenaire, la somme de 1 million de DA. Seulement, depuis le mois de mars, coïncidant avec l'entrée en

vigueur de l'accord, aucun versement n'a été effectué, et ce malgré un nouvel engagement du débiteur, d'entamer ses remboursements dès le mois de septembre dernier. Lassée d'attendre, l'entreprise a dû donc passer à la sanction, d'autant que par ailleurs sa trésorerie, souffre énormément de ce phénomène de non-paiement de ses créances, qui globalement s'élève à près de 7 milliards de dinars dont 4 milliards détenus auprès des ménages et 2 auprès des entreprises industrielles.

EL TARF Sensibilisation aux risques liés à une mauvaise utilisation du gaz

Une campagne de sensibilisation aux risques liés à une mauvaise utilisation du gaz ciblant différents établissements éducatifs et à l'importance du respect des gestes barrières pour la lutte contre le coronavirus a été lancée à El-Tarf par les services de wilaya de la protection civile en étroite collaboration avec la direction de l'éducation et les services locaux de commerce, a indiqué mardi le chargé de la communication de ce corps constitué.

Se poursuivant jusqu'au mois d'avril prochain, la campagne de sensibilisation cible les élèves des trois paliers de l'enseignement, a soutenu le lieutenant Seif-Eddine Madaci, précisant que ses animateurs sillonnent différents établissements scolaires pour sensibiliser de nombreux élèves, par le biais d'une illustration sur data show, aux dangers découlant d'une mauvaise utilisation des équipements fonctionnant au gaz de ville et au gaz butane, ainsi que par la présentation des premiers gestes de secours en cas de fuite de gaz. Les élèves sont en outre sensibilisés à l'importance du respect des mesures sanitaires liées à la covid-19, notamment les gestes barrières, la distanciation physique et le port de masques de protection, a-t-on précisé.

Des cours détaillés portant, entre autres, sur les risques liés au non-respect des règles de sécurité

pour mieux se protéger contre aussi bien des risques d'intoxication au monoxyde de carbone, d'explosions ou d'incendies domestiques que les facteurs de risques pour éviter la contamination par la covid-19 sont prodigués, a souligné le lieutenant Madaci.

ORAN 10.000 infractions aux mesures de prévention contre la Covid-19

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont enregistré du 5 au 23 novembre en cours, 10.000 infractions aux mesures de prévention contre la Covid-19, a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité. Dans le cadre de l'intervention préventive et dissuasive, 1.739 infractions au confinement sanitaire partiel ont été relevées, de même que 5.522 autres pour non port du

masque de protection et 661 pour utilisation de véhicules et motocycles durant les heures de confinement, a-t-on indiqué de même source. Concernant les mesures liées aux activités commerciales, 2.088 infractions ont été enregistrées au cours de la même période pour non port de masque de protection par les clients et le personnel de magasins, indisponibilité de pro-

duits de désinfection et non respect de la distanciation, entre autres, a-t-on ajouté. Plusieurs campagnes de sensibilisation ont été organisées au profit des commerçants, des chauffeurs de bus et de taxis et des motocyclistes sur la nécessité de respecter les mesures préventives contre la propagation de la pandémie du coronavirus, a-t-on rappelé.

TIZI-OUZOU Demande d'inscription de 19 nouvelles communes dans les zones d'ombres

Une demande de dérogation d'inscription au programme des zones d'ombres au profit de 19 communes à Tizi-Ouzou, sera formulée auprès des autorités compétentes par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a indiqué mardi un communiqué de cette institution.

La décision a été prise lors d'une réunion lundi de la commission aménagement du territoire et du transport de l'institution élue avec les responsables des directions locales concernées par la mise en oeuvre de ce programme de développement.

"Nous allons saisir le wali et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire sur la réouverture de l'application d'inscription à ce programme pour permettre à ces communes qui n'ont pu le faire de se rattraper" a expliqué, à ce propos, à l'APS, le président par intérim de cette institution élue, Ferhat Sadoud.

Après examen du programme des zones d'ombres et l'exposé des différents intervenants, il a été constaté que "sur les 67 communes de la wilaya, seulement 48 ont pu ex-



primer leurs besoins sur l'application dédiée à cet effet", souligne le communiqué de l'APW.

Il a été, en outre, enregistré l'inscription, dans le cadre de ce programme, de 178 projets d'électrification au profit de plus de 4.000 foyers dont les procédures de mise en oeuvre sont lancées par la direction locale de l'énergie,

est-il ajouté de même source. Pour rappel, il a été enregistré quelques 1.179 opérations de développement à travers 402 zones d'ombres au niveau de 48 communes de la wilaya pour un montant global de 10.290.778.403 DA, dans le cadre de ce programme de développement des zones d'ombres.

SAIDA Lancement d'une opération de délocalisation de plus de 420 vendeurs de l'informel vers de nouveaux locaux

Une opération de délocalisation de 423 vendeurs activant dans l'informel à Saïda vers de nouveaux locaux commerciaux disposant des commodités nécessaires a été lancée mardi, a-t-on constaté. Encadrée par les services communaux, cette opération vise à éradiquer un point noir à hai (quartier "La marine" qui affecte le caractère esthétique spécifique de la ville de Saïda, en plus d'offrir de meilleures conditions de travail à ces vendeurs, a souligné le président d'APC de Saïda, Madani Mounir.

Dans un premier temps, 200 vendeurs dans l'informel ont été transférés de l'ancien marché du site précité vers de nouveaux locaux à hai "Es-salem 1", a-t-il fait savoir, ajoutant que dans une deuxième étape, 223 autres seront transférés le week-end prochain vers de nouveaux magasins dans ce même quartier.

Les services communaux ont utilisé tous les moyens humains et matériels pour garantir la réussite de l'opération de transfert de ces vendeurs qui pratiquent plusieurs activités, notamment la vente de vêtements, de chaussures, d'ustensiles, de tissus et d'appareils électroniques, a-t-on assuré.

Le P/APC de Saïda a indiqué qu'une fois l'opération achevée, les locaux érigés illicitement, offrant un visage hideux de la ville, seront démolis. L'espace récupéré sera utilisée dans le projet d'aménagement de oued Ouakrif du centre-ville et de réalisation d'une double voie s'étendant du carrefour, à proximité de l'hôpital "Ahmed Medeghri", et traversant le centre-ville, en passant par hai "La marine" pour aboutir à hai Saadaoui Kada, a-t-il souligné.

GARANTIE DES CRÉDITS AUX PME

La BEA signe une convention avec le FGAR

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) et le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) ont signé une convention-cadre permettant aux petites et moyennes entreprises de bénéficier d'une couverture sur les financements des crédits d'investissement accordés par cette banque publique, a-t-elle indiqué mardi dans un communiqué. Le Pdg de la BEA, Latrache Lazhar, a estimé, suite à la signature qui a eu lieu à Alger la fin de la semaine écoulée, que les PME et les micro-entreprises ont besoin d'un financement par les banques et les institutions financières, et que cet accord permet de renforcer le mécanisme de leur financement pour la réalisation de leurs projets d'investissement.

Il a tenu, par ailleurs, à assurer que la Banque allait "continuer à offrir ses services en cette conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation de la pandémie du Coronavirus".

Le FGAR intervient en sa qualité de co-preneur de risque en faveur des PME sollicitant des crédits d'investissement affectés à la création d'entreprise, à l'extension d'activité et au renouvellement et/ou rénovation des équipements, rappelle le communiqué de la BEA.

Le taux de couverture consenti par le FGAR sur ses fonds propres peut atteindre 80% du montant du crédit bancaire accordé par la BEA pour un plafond de 100 millions de dinars, alors que celui accordé sur les fonds Meda, dans le cadre de l'accord de partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne, atteint 60% du principal des financements accordés par cette même banque pour un plafond de 250 millions de Dinars, précise-t-on de même source.

AGRICULTURE

Tissemsilt : plus de 76.000 hectares réservés à la culture des céréales (DSA)

Une superficie de 76.587 hectares a été réservée à la céréaliculture dans la wilaya de Tissemsilt dans le cadre de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2020-2021, a-t-on appris mardi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

La superficie consacrée à la culture de différentes variétés de céréales a baissé de plus de 5.400 hectares de céréales par rapport à la saison agricole précédente (82.000 ha), a indiqué à l'APS le chef de service réglementation de la production végétale et animale, Mâamar Medjahed, expliquant que cela est dû à la volonté de plusieurs agriculteurs de la wilaya de laisser des terres agricoles en friche pour se reposer durant une saison.

Ainsi, plus de 53.000 ha ont été consacrés cette année à la culture du blé dur et 1.290 du blé tendre, ainsi que 20.325 ha ont été destinés à la production d'orge et 1.667 ha d'avoine.

Dans le but de réussir cette campagne, la DSA a mis en oeuvre de nombreux moyens, notamment la fourniture de plus de 10.100 qx de semences de céréales et 7.700 qx d'engrais aux agriculteurs à travers l'ensemble des points d'approvisionnement relevant de la Coopérative de céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya, a-t-on souligné.

De son côté, la CCLS a ouvert, début août dernier, un guichet unique au niveau de la ville de Tissemsilt pour répondre aux besoins des producteurs de céréales de la wilaya en semences et engrais. Lors de la même opération, des moyens matériels "importants" ont été mobilisés dont 1.910 tracteurs, 3.041 engins de labours, 205 semoirs, 69 engins pour les engrais et 164 autres de traitement chimique et 918 remorques, a détaillé M. Medjahed.

Le chef de service réglementation de la production végétale et animale a fait savoir également que la DSA a élaboré un programme d'orientation spécial pour la saison agricole actuelle comportant des journées de sensibilisation destinées aux producteurs de céréales de la wilaya pour faire connaître notamment les moyens de soutien qu'offre l'Etat aux agriculteurs.

La wilaya de Tissemsilt avait réalisé durant la saison agricole précédente une production de 700.000 quintaux de différentes variétés de céréales, selon les statistiques de la DSA.

INFLATION - ALGÉRIE

Un taux annuel moyen de 2,2% à fin octobre 2020 (ONS)

Le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,2% à fin octobre dernier, a-t-on appris mercredi auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à octobre 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de novembre 2019 à octobre 2020 par rapport à la période allant de novembre 2018 à octobre 2019.

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois d'octobre 2020 par rapport à celui du mois de septembre 2020, est de +1,7%, a indiqué l'Office. En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 3,4 %, conséquence d'une augmentation des prix des produits agricoles frais (+6,4%). Cette hausse des produits agricoles frais est induite par l'augmentation des prix de l'ensemble des produits relevant de cette catégorie, notamment, la viande de poulet (+31,5%), les fruits frais (18,2%), les oeufs (6,8%), les légumes (+3,3%) et la pomme de terre avec (9,1%). Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une hausse modérée de 0,6% durant le mois d'octobre dernier et par rapport au mois de septembre 2020, selon l'organisme des statistiques.

Cette variation haussière est due au relèvement des prix d'un certain nombre de produits, essentiellement la



semoule avec (+6%) et les pâtes alimentaires avec (11,1%).

Les prix des produits manufacturés ont enregistré un taux de +0,5%, alors que ceux des services se sont caractérisés par une stagnation. Par groupe de biens et de services, les prix du groupe divers ont connu une hausse de 1,3%, ceux du groupe "habillement chaussures" ont enregistré une hausse de 0,5%, le reste des biens et services s'est caractérisé, soit par des variations modérées, soit par des stagnations. Durant les dix premiers mois de l'an-

née en cours, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 2,2%, malgré une légère baisse, de 0,2% des biens alimentaires, induite, notamment par un recul de près de 1,2% des prix des produits agricoles frais.

Cette variation haussière enregistrée durant les dix premiers mois de 2020 s'explique par des hausses de +0,8% des produits alimentaires industriels, de +5,2% des biens manufacturés et de +1,8% des services.

En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

AGRICULTURE

Poursuite de la vulgarisation du nouveau dispositif de création des coopératives agricoles

La campagne nationale de vulgarisation du nouveau dispositif de création des coopératives agricoles se poursuit par vidéoconférence conformément à l'instruction de Premier ministre portant suspension des réunions pour éviter toute propagation de la Covid-19, a fait savoir mardi le ministère de l'Agriculture et du Développement durable.

Dans ce cadre, une réunion régionale au profit des wilayas de Ouargla, El Oued, Tamanrasset, Illizi, Gherdaïa et Relizane, s'est tenue lundi par visioconférence, précise le ministère dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Ont animé cette rencontre un sous-directeur à la Direction des affaires juridiques et de la réglementation au ministère de l'Agriculture, un représentant de la Chambre nationale de l'Agriculture et un autre représentant de l'Institut national de la vulgarisation agricole (INVA).

Afin de mettre au clair le nouveau décret exécutif relatif

à la création de coopératives agricoles, trois rencontres régionales ont été organisées en présentiel à Constantine, Boum erdes et Batna, avant l'instruction du Premier ministre portant suspension des rassemblements pour éviter l'expansion du coronavirus.

Depuis le 11 novembre courant, les rencontres ont été reprises mais par visioconférence, relève le communiqué, citant notamment la réunion tenue au profit des wilayas de Djelfa, Oran et Ouargla, et à laquelle ont pris part des représentants d'autres wilayas. Une autre rencontre est prévue le 30 novembre en cours au profit de Béchar et des wilayas avoisinantes, informe la même source.

Les rencontres organisées par la tutelle visent à vulgariser les amendements apportés au décret exécutif 20-274 du 29 septembre 2020 fixant les règles applicables aux coopératives agricoles, et à relever les préoccupations des professionnels, spécialistes et agents de l'administration, a conclu le communiqué.

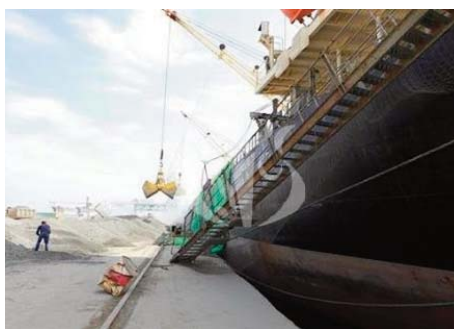
PORT D'ANNABA

Exportation de 41000 tonnes de clinker vers Haïti et la République Dominicaine

La cimenterie Hadjar Soud (Skikda) relevant du Groupe public des ciments d'Algérie (GICA) a entamé mardi une opération d'exportation de 41.000 tonnes de clinker vers l'île Haïti et la République Dominicaine, à partir du port d'Annaba.

Cette opération d'exportation est la seconde après celle effectuée en 2019 par la cimenterie Hadjar Soud et qui avait permis d'exporter 60.000 tonnes de clinker (composant fondamental de l'industrie des ciments) vers la Côte-d'Ivoire, a indiqué à l'APS, son PDG, Youcef Merabet.

"La cimenterie Hadjar Soud qui exploite deux chaînes de production totalisant 900.000 tonnes de ciment prévoit de promou-



voir encore ses exportations en 2021 surtout que la demande sur le clinker devra excéder les 200.000 tonnes", a précisé le même responsable.

De son côté, le directeur général du port d'Annaba, Mohamed Kheirddine

Boumendjela, a souligné que dans le cadre de l'accompagnement des exportations, "le port renforcera, au cours du premier trimestre 2021, ses installations logistiques par l'acquisition d'importants matériels dont des équipe-

ments d'embarquement, d'une capacité de 1.800 tonnes par heure".

Entrée en activité en 1973, la cimenterie Hadjar Soud dispose d'une capacité de production annuelle de 900.000 tonnes, de grandes ressources minières et d'une position proche des deux ports de Skikda et Annaba, est-il noté.

Le groupe public GICA a réalisé au cours des deux dernières années plusieurs opérations d'exportation vers la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Sénégal, le Cameroun, la Guinée et la Mauritanie dans le cadre de la stratégie nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures.

PÉTROLE

Le Brent à 48,52 dollars hier à Londres

Les cours du pétrole continuaient de grimper mercredi, le Brent s'approchant des 50 dollars le baril, portés par les avancées des vaccins et le prochain sommet de l'Opep+.

Vers 10H20 GMT (11H20 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier gagnait 1,38% par rapport à la clôture de mardi, à 48,52 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour le même mois gagnait 1,11% à 45,41 dollars.

Il faut remonter au 6 mars dernier pour retrouver des prix équivalents.

Deux facteurs principaux sont à l'origine de la flambée des prix du pétrole de ces dernières semaines, selon des spécialistes qui citent l'évolution positive des vaccins et la perspective d'une prolongation des coupes actuelles de la part de l'Opep+, qui semblent déjà prises en compte par



les marchés. Les laboratoires AstraZeneca, Pfizer/BioNTech et Moderna ont fait part ces derniers jours d'une bonne

efficacité de leurs futurs vaccins contre le Covid-19, une véritable planche de salut pour la demande d'or noir. Les membres de

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'Opep+ se retrouvent en début de semaine prochaine pour statuer sur l'accord de réduction de la production qui les lie.

Selon celui-ci, le retrait actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour doit être ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021.

Beaucoup d'observateurs de marché tablent sur un report de trois à six mois.

Selon plusieurs analystes, le feu vert de Donald Trump à la transition politique avec l'équipe du président élu Joe Biden contribuait également à la hausse des cours du brut.

TUNISIE

Le gouvernement prévoit une croissance de l'économie de 4% en 2021 (ministre)

Le ministre tunisien de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement, Ali Kooli, a affirmé, mardi, que le gouvernement prévoit une croissance positive de 4%, au cours de l'année 2021, mais plusieurs facteurs locaux et extérieurs peuvent entraver la réalisation de ce chiffre.

Il a ajouté, lors d'une séance d'audition tenue par la commission des finances, de la planification et du développement de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), que "le taux de croissance prévu semble logique, surtout après la baisse enregistrée en 2020.

Les indicateurs montrent que la réduction de l'impact de la pandémie de Covid-19 et l'amélioration de la production des phosphates, du pétrole et du tourisme pourraient permettre de stimuler la croissance, a-t-il dit.

Le ministre a, en outre, souligné, dans le cadre de la présentation du budget économique pour l'année 2020, que le gouvernement a fixé plusieurs critères dans le domaine des taux de change, notamment, le taux de change du dinar, du dollar et des prix du pétrole au niveau international.

Et de préciser que les mesures mises en place ont cerné le prix moyen de change du dinar face au dollar pour le mois d'octobre 2020 et le prix moyen du pétrole en octobre 2019.

Kooli a expliqué que toute augmentation ou diminution de la valeur d'un dollar, du prix du baril de pétrole, entraînera un effet positif ou négatif de 120 millions de dinars.

De même, chaque modification du taux de change du dinar par rapport au dollar, de 0,10 %, aurait un effet d'environ 70 millions de dinars.

Par ailleurs, le ministre des finances prévoit une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 4%, des investissements de 17% et des exportations de 10%.

Il a fait savoir que le déficit courant sera de 8% tandis que le taux d'inflation sera plus proche de 5% au cours de l'année 2021, notant que les indicateurs économiques des grands pays illustrent aussi l'importance des répercussions du Coronavirus sur le plan international.

ARABIE SAOUDITE

Aramco émet 8 milliards de dollars d'obligations internationales

La Saudi Arabian Oil Company (Saudi Aramco) a finalisé l'émission d'obligations internationales de premier rang libellées en dollars américains non garanties par des actifs conformément à son programme mondial de billets à moyen terme.

Au total, 40 000 obligations ont été émises à une valeur nominale de 200

000 dollars portant le montant de l'émission à 8 milliards de dollars.

Les obligations arriveront à échéance après 3, 5, 10, 30 et 50 ans, selon un dépôt de la bourse mercredi.

Le géant pétrolier a déclaré que les obligations venant à échéance dans 3 ans auront un taux de rendement de 1,250%, tandis que celles venant à

échéance dans 5 ans auront un rendement de 1,625%.

De plus, les obligations venant à échéance dans 10, 30 et 50 ans auront un taux de rendement de 2,250%, 3,250% et 3,500%, respectivement.

Le 16 novembre, Saudi Aramco a commencé à émettre des obligations internationales.

FMI

Appel aux banques centrales à se montrer "innovantes" et "audacieuses"

Les banques centrales doivent se montrer "innovantes" et "audacieuses" mais elles ne peuvent lutter seules contre la crise économique mondiale, a souligné mardi la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, relevant le "rôle fondamental" des politiques des gouvernements.

Les institutions financières, qui ont abaissé les taux d'intérêt et facilité les prêts pour maintenir à flot les entreprises, doivent trouver une façon de renouveler "le cadre" de leur politique monétaire et de "met-

tre à jour leur boîte à outils", a déclaré Mme Georgieva dans un discours préparé en vue d'un dialogue avec le vice-président de la banque centrale américaine (Fed) Richard Clarida.

Le chef économiste de la Banque centrale européenne (BCE) Philip Lane et la sous-gouverneure de la Banque du Canada Carolyn Wilkins devaient également y participer.

"Cela leur donnera de nouvelles munitions vitales pour lutter contre la crise et soutenir la reprise", a-t-elle ajouté. Pour autant, insiste-

t-elle, "la politique monétaire ne doit pas et ne peut pas faire le travail seule".

La dirigeante du Fonds monétaire international martèle depuis des mois que la politique budgétaire a un "rôle fondamental" à jouer. "Les décideurs ont intensifié leur soutien budgétaire pendant la crise et doivent continuer à le faire pour soutenir une reprise durable et inclusive", a-t-elle également commenté.

Depuis le choc mondial provoqué par la pandémie de Covid-19, Mme Georgieva constamment

poussé les gouvernements à ne pas relâcher leurs efforts, à maintenir leur soutien budgétaire et à augmenter les dépenses notamment dans les investissements d'infrastructures.

La dirigeante du FMI rappelle l'enjeu: "protéger des millions de personnes de la tragédie des pertes d'emplois et d'un ralentissement prolongé".

Le FMI table sur une contraction du Produit intérieur brut (PIB) mondial de 4,4% cette année avant un rebond de 5,2% en 2021.

BREXIT

L'UE exclut tout accord au détriment de son marché unique

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a prévenu mercredi qu'un éventuel accord commercial post-Brexit entre l'UE et le Royaume-Uni ne devra pas affecter l'intégrité du marché unique.

"Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour parvenir à un accord.

Nous sommes prêts à faire preuve de créativité", a-t-elle déclaré devant les eurodéputés, alors que les négociations sont dans leur dernière ligne droite. "Mais nous ne sommes pas prêts à remettre en cause l'intégrité du marché unique", en particulier le respect de ses normes environnementales, sociales, fiscales ou sur les aides d'Etat, a-t-elle ajouté. Mme von der Leyen a insisté sur la nécessité de mettre en place dans le futur accord des "recours" au cas où l'UE ou le Royaume-Uni s'écarterait dans le temps des normes communes convenues. "La confiance est bonne, mais la loi est meilleure", a-t-elle dit. Bruxelles réclame un mécanisme qui permette de prendre des contre-mesures immédiates et unilatérales en cas de changement soudain des normes par l'une des deux parties, pour éviter toute concurrence déloyale, ce que le Royaume-Uni refuse.

Mme von der Leyen a rappelé que ces garanties en matière de concurrence équitable font partie des trois derniers points de blocage dans les négociations, avec l'accès des Européens aux eaux britanniques et la gouvernance du futur accord.

Il reste moins de 40 jours avant le 31 décembre, date à laquelle s'achèvera la période de transition post-Brexit et à laquelle le Royaume-Uni - qui a officiellement quitté l'UE le 31 janvier - cessera d'appliquer les normes européennes.

Sans traité commercial pour régir leur relation, Londres et Bruxelles courent le risque d'un nouveau choc économique, qui viendrait s'ajouter à celui provoqué par l'épidémie de nouveau coronavirus.

AUTOMOBILE

Tesla veut établir près de Berlin "la plus grande usine de batteries" au monde

Le site Tesla de voitures électriques, qui doit voir le jour près de Berlin en 2021 comprendra également "la plus grande usine" de production de batteries au monde, a affirmé mardi le patron du constructeur automobile Elon Musk. "Je pense que ce sera la plus grande du monde. Elle aura une capacité de production annuelle de 100 gigawattheures (GWh) puis, au fil du temps, 250 GWh.

Je suis convaincu que ce sera alors la plus grande usine de batteries au monde", a déclaré M. Musk qui intervenait lors d'une conférence européenne virtuelle sur la production de batteries.

Tesla construit au sud de Berlin son premier site en Europe dont l'ouverture est prévue en 2021 et qui vise une production annuelle de 500.000 véhicules électriques.

Cette usine permettra au groupe de fournir les marchés européens en batteries, motorisation et en véhicules, à com-

mencer par les Model Y et Model 3.

M. Musk a aussi laissé entendre qu'il réfléchissait à un nouveau modèle compact pour le marché européen.

Tesla souhaite jouer les premiers rôles dans les batteries, l'élément clé pour le futur des véhicules électriques, afin d'accroître son avance sur les autres constructeurs automobiles.

Actuellement, les grands fabricants mondiaux de batteries sont chinois, coréens et japonais, tandis que l'Europe représente seulement 1% de la production mondiale.

Le groupe d'Elon Musk avait dit en septembre vouloir, grâce à plus d'innovations, diminuer de 56% le coût de production d'un kilowattheure pour baisser le prix de vente de ses véhicules électriques.

Elon Musk, âgé de 49 ans, est passé devant Bill Gates pour devenir le deuxième homme le plus riche au

monde, selon le classement des milliardaires de l'agence Bloomberg publié mardi.

L'Union européenne tente de son côté de rattraper son retard en développant une filière européenne des batteries électriques: un plan d'aides de 3,2 milliards d'euros a été débloqué l'an dernier par sept Etats membres dont l'Allemagne et la France à un consortium de 17 entreprises collaborant au sein d'un "projet important d'intérêt européen commun" (PIIEC).

Lors de la conférence organisée mardi, sous l'égide de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne, les participants ont souligné qu'un second projet PIIEC dans le secteur des batteries, alliant douze Etats membres et une cinquantaine d'entreprises, a été soumis à la Commission européenne en vue du ver sement de nouvelles aides publiques.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le report de plusieurs affaires pénales intervient à "la demande de la défense des accusés"

Le report de plusieurs affaires pénales dont les procès étaient programmés au niveau de plusieurs juridictions intervient "à la demande de la défense des accusés, en raison de la contamination de certains des avocats constitués au coronavirus", a indiqué mardi le ministère de la Justice dans un communiqué.

"Suite aux informations relayées par certains titres de la presse nationale faisant état du report de plusieurs affaires pénales dont les procès étaient programmés au niveau de plusieurs juridictions, à l'instar des Cours de justice d'Alger et de Tipasa ainsi que le pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed pour infection des accusés détenus à la Covid-19, le ministère de la Justice dément catégoriquement ces informations et explique que le report de ces affaires est intervenue à la demande de la défense des accusés, en raison de la contamination des avocats constitués au coronavirus", a-t-on précisé. Le ministère de la Justice "réaffirme, qu'à la faveur de la prise des mesures préventives nécessaires par les responsables des établissements pénitentiaires pour protéger les détenus, le nombre d'infection à la covid-19 parmi la population carcérale depuis l'apparition de la deuxième vague de cette pandémie jusqu'à aujourd'hui, s'élève à 30 cas, dont 26 se sont rétablis et 4 cas sont soumis aux soins thérapeutiques", ajoute le communiqué.

SÉISME À SKIKDA

La commission de wilaya chargée de recensement des sinistrés entame son travail

La commission de wilaya chargée de recensement des sinistrés du tremblement de terre ayant frappé dimanche la wilaya de Skikda a entamé mardi son travail sur le terrain, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Installée par le chef de l'exécutif local, Abdelkader Bensaid, la commission de wilaya a commencé mardi l'opération de recensement des sinistrés du tremblement de terre qui a touché dimanche Skikda et a été suivi jusqu'à mardi par 4 répliques, selon les services de la wilaya.

La même source a précisé que la commission recensera les maisons affectées par le séisme dans les communes d'Ain Bouziane et El Harouch.

La commission est composée de cadres relevant de plusieurs administrations comme les services de la wilaya, l'organisme de contrôle technique de la construction (CTC), la protection civile, la direction de l'action sociale et de solidarité en plus de représentants des citoyens et de ces deux collectivités locales pour mieux accomplir le travail et "barrer la route aux éventuels opportunistes", a-t-on souligné.

Le chef de l'exécutif local avait rencontré dimanche, des représentants de la société civile de la commune d'Ain Bouziane et avait écouté leurs préoccupations, ont rappelé les services de la wilaya, précisant qu'il s'est engagé à "prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des citoyens et procéder au relogement des personnes ouvrant droit dès que la liste définitive des logements affectés sera arrêtée".

Pour rappel, un tremblement de terre de magnitude 5,2 degrés sur l'échelle ouvert de Richter avait été enregistré dimanche à 04h53 à Skikda et dont l'épicentre avait été localisé à 12 km au Sud-ouest d'El Harouch.

Le séisme a été suivi par 4 répliques dont la dernière a eu lieu mardi à 10h14, a-t-on encore rappelé.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Blida : saisie de plus de 3.100 comprimés psychotropes

Une quantité de plus de 3.100 comprimés psychotropes et une importante somme d'argent, revenu de la vente de ces drogues, ont été saisies par la brigade de lutte contre les stupéfiants de la wilaya de Blida, a indiqué lundi dans un communiqué, la cellule de communication de ce corps sécuritaire. Selon la même source, les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants ont saisi lors d'une première opération, un total de 1.673 com-

primés psychotropes et un montant de 170.000 DA revenu de la vente de ces produits retrouvés dans le domicile d'un premier suspect qui se chargeait de les écouler au niveaux d'un quartier du centre-ville de Blida. L'ouverture d'une enquête par les services concernés, a permis d'identifier le fournisseur du premier suspect et chez qui une somme de 3,4 millions de DA, revenu de la vente des psychotropes et une machine pour compter les billets de

banque, ont été saisis, a-t-on ajouté. Une autre opération, menée suite à l'exploitation de renseignement faisant état d'une vente de psychotropes dans un des quartiers du centre ville de Blida, a permis d'interpeller une personne en flagrant délit et en possession de 1.500 comprimés psychotropes. Les trois mis en cause dans cette affaire ont été présentés devant la justice, a-t-on souligné de même source.

APS



JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Célébration hier en Algérie

L'Algérie célèbre, mercredi, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, dont la célébration a été préconisée par l'ONU pour hisser la prise de conscience de la société quant aux dangers de toutes les formes et pratiques de violence à l'égard des femmes.

A cette occasion, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme organise une conférence nationale sur "La femme et la cohésion familiale à la lumière des changements technologiques", sous la supervision de la ministre du Secteur, Mme Kaoutar Krikou, dans le but d'examiner "l'étendue de l'impact des médias sur les individus et la famille et les nouvelles formes de violence liées aux réseaux sociaux, notamment en période de confinement en raison de la pandémie de Covid-19 et son impact sur la famille et la société.

La conférence vise à "informer et à sensibiliser sur les effets du phénomène de la violence sous ses différentes formes sur la société, en particulier la violence liée aux réseaux sociaux, dans le but de la prévenir par des campagnes de sensibilisation, mettre en valeur le rôle des autori-



tés concernées et faire connaître les services fournis dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard de la femme et le renforcement de la prise en charge des femmes en situation difficile, en sus de la coordination entre les secteurs concernés par cette question afin d'améliorer la qualité des services fournis aux femmes et aux jeunes filles en situa-

tion difficile, notamment celles victimes de violence", a indiqué mardi un communiqué du ministère. Parmi les objectifs de cette rencontre, figure aussi « le renouvellement de l'engagement de l'Algérie à œuvrer pour la promotion des droits des femmes et en vue de les protéger de toutes les formes de violence, conformément aux conventions

internationales et à la législation nationale, notamment à la lumière des circonstances exceptionnelles que traverse le pays en raison de la propagation du nouveau coronavirus. La représentante du Fonds des Nations Unies pour la population en Algérie, le Conseil national des droits de l'homme, le Conseil national de la famille et de la femme, plusieurs secteurs ministériels et organes concernés participeront à cette conférence, ainsi qu'un représentant de la société civile et des médias.

La célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, intervient cette année dans le contexte d'une situation sanitaire exceptionnelle que connaît le monde entier, et qui nécessite de prendre des mesures préventives pour limiter la propagation de la Covid-19.

Le CNDH appelle à davantage d'efforts en matière de prévention contre la violence à l'égard des femmes

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), a appelé mardi tous les acteurs institutionnels et non institutionnels à avoir un rôle plus actif et important en matière de prévention contre la violence à l'égard des femmes, à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation et de formation autour de ce thème, a indiqué, mardi, un communiqué du Conseil.

Dans un communiqué publié la veille de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le CNDH a insisté sur l'importance pour "tous les acteurs institutionnels et non institutionnels de jouer un rôle plus important en matière de surveillance et de prévention contre la violence à l'égard des femmes, à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation et de formation autour de ce thème, en exploitant l'article 40 de la nouvelle Constitution".

Il a appelé, en outre, à la création de "centres référentiels regroupant toutes les parties prenantes pour écouter, orienter et prendre en charge les femmes et jeunes filles victimes de violence". Le Conseil a salué, dans ce sens, la teneur de la nouvelle Constitution en ce qui concerne la lutte contre la violence à l'égard des femmes, rappelant le contenu de l'ar-

ticle 40 qui stipule que "l'Etat protège la femme contre toutes formes de violence en tous lieux et en toute circonstance dans l'espace public, dans la sphère professionnelle et dans la sphère privée. La loi garantit l'accès des victimes à des structures d'accueil, à des dispositifs de prise en charge, et à une assistance judiciaire".

Le CNDH estime que l'article en question "se veut un acquis important, en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et une nouvelle arme pour éradiquer ce phénomène en Algérie, préconisant "la concrétisation des idées contenues dans ledit article au sein du système législatif qui régit la question de la violence contre la femme, à travers une révision profonde des textes en vigueur pour les adapter aux droits et garanties en faveur de la femme victime de violence prévus dans l'article 40 de la Constitution amendée".

Dans le même contexte, le CNDH a assuré que la femme algérienne qui "a participé à la révolution de libération nationale et à la lutte contre le terrorisme, et qui est sortie aux premiers rangs du Hirkak béni et authentique en vue de revendiquer une Algérie nouvelle, ne peut être soumise à aucune forme de violence", estimant qu'"il faut dénoncer et sanctionner celui qui ose lui porter atteinte". Il a en outre appelé

à consacrer la période du 25 novembre au 10 décembre "à l'organisation de campagnes de sensibilisation aux aspects inhérents à la violence à l'égard des femmes", dans le but d'endiguer ce phénomène et d'encourager les femmes à signaler aux autorités officielles les actes de violence et traitements violents qu'elles subissent, afin de contribuer à mettre un terme à l'impunité dans ce domaine".

L'Algérie, à l'instar de tous les pays du monde, célèbre la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui coïncide avec le 25 novembre de chaque année, d'autant que l'ONU considère la violence à l'égard des femmes comme "l'une des principales violations des droits de l'homme, et ceci en raison de sa large propagation due au silence et au non signalement de celles-ci dans la majorité des cas".

Les rapports onusiens démontrent, dans ce sens, que "la pandémie de Coronavirus constitue une véritable malédiction pour les femmes, notamment pendant la période du confinement à domicile", faisant état "d'une augmentation considérable et significative des cas de violence à l'égard des femmes et un manque flagrant en matière de prise en charge sanitaire et sociopsychologique des femmes violentées".

ITALIE

Impact négatif du Covid sur la natalité et le travail des femmes

La crise du Covid a un impact négatif sur la natalité et le travail des femmes en Italie, déjà affectée par "une récession démographique", selon des chiffres présentés au parlement par l'Institut national de Statistique (Istat).

"Le climat de peur et d'incertitude ainsi que les difficultés matérielles (...) causées par les événements récents auront un impact négatif sur la fécondité des couples italiens", a estimé le président de l'Institut national de Statistique (Istat) Gian Carlo Blangiardo lors d'une audition mardi au parlement.

En 2019, l'Italie avait déjà enregistré avec 420.000 son nombre le plus bas de naissances depuis plus de 150 ans, mais ce chiffre pourrait descendre à 408.000 en 2020 et 393.000 en 2021, selon les prévisions l'Istat.

"La récession démographique qui frappe l'Italie depuis 2015 est significative et se traduit par un véritable effondrement qui n'a d'équivalent dans l'histoire italienne que si l'on remonte à 1917-1918, une époque marquée par la Grande Guerre et les effets dramatiques



de la Grippe espagnole", a analysé Gian Carlo Blangiardo.

Parmi les facteurs ayant un impact négatif sur le taux de fécondité figure notamment la situation défavorable du marché du travail, qui frappe en particulier les jeunes et les femmes. La

chute du taux d'emploi entre février et septembre frappe davantage les femmes (-1,9% contre -1,1% pour les hommes), qui enregistrent non seulement une diminution de leur taux d'emploi durant les mois de confinement, mais aussi une

reprise plus lente ensuite. Selon l'Istat, "les effets de la crise sur le marché du travail provoquée par la crise sanitaire ont affecté en priorité les franges plus vulnérables sur le marché du travail (les jeunes, les femmes et les étrangers)".

"La pandémie a eu pour effet d'amplifier les inégalités déjà présentes sur le marché du travail", résume l'Institut.

La pandémie a détruit 80% des emplois conquis par les femmes depuis la crise financière de 2008: de 2008 à 2019, l'Italie avait enregistré 602.000 emplois supplémentaires occupés par des femmes, mais il a suffi de trois mois entre avril et juin pour en détruire 470.000.

En Italie, seule une femme sur deux travaille, contre 73% en Allemagne, 62% en France et 58% en Espagne. Seule la Grèce fait moins bien que l'Italie en Europe avec 47%.

FRANCE

Les tarifs du Gaz vont augmenter de 2,4% en décembre

Les tarifs réglementés de vente du gaz appliqués par l'opérateur Engie en France vont augmenter de 2,4% au 1er décembre, dans le sillage des cours mondiaux, a annoncé mercredi le régulateur.

"Cette augmentation est de 0,6% pour les clients qui utilisent le gaz pour la cuisson, de 1,4% pour ceux qui ont un double usage, cuisson et eau chaude, et de 2,5% pour les foyers qui se chauffent au gaz", a indiqué la Commission française de régulation de l'énergie (CRE) dans un communiqué.

"Cette hausse pour le mois de décembre s'explique notamment par l'évolution des prix sur le marché mondial du gaz", explique-t-elle.

Depuis cet été et jusque fin février 2021, les tarifs réglementés du gaz font l'objet d'un mécanisme de lissage mis en place par le gouvernement français.

La baisse du tarif au 1er juillet a ainsi été volontairement limitée, afin de pouvoir éviter ensuite une remontée trop brutale des tarifs en fin d'année dans le sillage du rebond des cours du gaz.

La loi prévoit l'extinction progressive d'ici à 2023 des tarifs réglementés de vente (TRV) du gaz.

Ils sont déjà supprimés pour les consommateurs professionnels à compter du 1er décembre.

MIGRATIONS - ACCIDENT

Naufrage d'une embarcation de migrants près des Canaries: au moins 7 morts

Le bilan de l'accident survenu mardi d'une embarcation de migrants en face de l'île espagnole de Lanzarote est monté à sept morts après la découverte mercredi matin de trois autres corps, ont indiqué les services d'urgence sur leur compte Twitter.

Ce navire de fortune, occupé par une trentaine de personnes, avait chaviré mardi vers 19H30 locales (19H30 GMT) alors qu'il approchait de la côte de cette île de l'archipel des Canaries.

Quatre victimes avaient été retrouvées

mardi soir et les autorités avaient fait état de trois disparus, retrouvés mercredi matin.

Le directeur des urgences et de la sécurité de Lanzarote, Enrique Espinosa, avait indiqué dans la nuit que l'on comptait pour le moment 28 survivants.

Depuis le début de l'année, plus de 18.000 migrants africains sont arrivés aux Canaries, archipel situé dans l'Océan atlantique au large des côtes nord-ouest du continent africain. Selon le gouvernement régional des Canaries, au moins 500 personnes

ont péri durant ces tentatives de traversée extrêmement dangereuses. Cette situation ravive le souvenir de la crise migratoire de 2006, quand 30.000 migrants avaient débarqué sur les îles de l'archipel.

Débordé par cet afflux de migrants, le gouvernement espagnol du socialiste Pedro Sanchez a fait aménager des camps temporaires pour accueillir jusqu'à 7.000 personnes et a lancé une offensive diplomatique dans plusieurs pays africains pour tenter de freiner les départs des migrants.

USA

Fraude massive aux fonds d'aide à la pandémie dans des prisons en Californie

Des prisonniers en Californie, y compris des tueurs en série, ont reçu au total des centaines de millions de dollars en aides liées à la pandémie de coronavirus, l'un des plus grands détournements de fonds publics de l'histoire de cet Etat, ont annoncé mardi des procureurs. Des enquêteurs, alertés sur des demandes d'aides au

chômage illégalement déposées depuis des prisons pour accéder aux fonds débloqués pendant la pandémie, en ont découvert des dizaines de milliers faites au nom de prisonniers, a affirmé la procureure du comté de Sacramento, Anne Marie Schubert, lors d'une conférence de presse. "Des centaines de millions de dollars - ça pourrait bien dépasser

le milliard de dollars - ayant déjà été payés (...).

Ce sera l'un des plus grands détournements de fonds publics de l'histoire de la Californie", a averti Mme Schubert. Le chiffre confirmé de 140 millions de dollars déjà versés à 20.000 prisonniers n'est qu'un "aperçu", le vrai coût étant potentiellement beaucoup plus élevé. Plus de

420.000 dollars ont ainsi été payés à quelque 130 personnes détenues dans le couloir de la mort, dont le tueur en série Wayne Ford.

Scott Peterson, reconnu coupable d'avoir tué son épouse enceinte, a aussi reçu des fonds.

"Franchement, les prisonniers se moquent de nous", a lancé Mme Schubert.

NOUVELLE ZÉLANDE

De nombreux "dauphins-pilotes" meurent échoués



Près d'une centaine de "dauphins-pilotes" sont morts en s'échouant sur les îles lointaines de Chatham, au sud de la Nouvelle-Zélande, ont annoncé mercredi les autorités en charge de la préservation de la biodiversité.

La plupart de ces cétacés se sont échoués ce week-end sur les plages de cet archipel situé à environ 500 kilomètres à l'est de l'île du Sud, ce qui a compliqué les opérations de sauvetage, selon le ministère de la biodiversité.

Jemma Welch, qui travaille pour le ministère, a indiqué que 69 globicéphales étaient déjà morts à l'arrivée des autorités en charge de la protection de la faune sauvage.

Elle a précisé que 28 "dauphins-pilotes" ainsi que trois dauphins avaient dû être euthanasiés.

Mme Welch a expliqué que les autorités avaient été contraintes de prendre une telle décision en raison d'une forte mer et de la quasi-certitude que cet échouage allait attirer de grands requins blancs.

La communauté Maori a organisé une cérémonie en l'honneur de leur "âme" alors que leurs carcasses se décomposent naturellement, a-t-elle souligné.

INDE

Le Sud-Est se prépare à l'arrivée du cyclone "Nivar"

Les autorités indiennes ont annoncé mardi des restrictions aux déplacements et mobilisé plus d'un millier de secouristes à l'approche d'un cyclone vers les côtes du Sud-Est.

Le cyclone Nivar devrait traverser les côtes de l'Etat du Tamil Nadu et du territoire de Pondichéry mercredi soir en tant que "très forte tempête tropicale", selon les services météorologiques indiens de l'IMD (Indian Meteorological Department).

Cette catégorie est la troisième en intensité sur son échelle.

Une partie de l'Andhra Pradesh, situé au Nord du Tamil Nadu, devrait également être touchée par le cyclone.

"Cela va lentement s'intensifier, peut être ce soir ou demain, et se transformer en très forte tempête tropicale avec des vents jusqu'à 120 km/h et des rafales jusqu'à 145 km/h", a déclaré lors d'une

conférence de presse à New Delhi le directeur général de l'IMD, Mrutyunjay Mohapatra.

De fortes précipitations sont également attendues dans la région, a-t-il ajouté.

Plus d'un millier de membres de la Force nationale de réponse aux catastrophes (National Disaster Response Force, NDRF) ont été déployés dans les régions concernées pour aider les autorités locales en cas d'évacuations.

Au Tamil Nadu, mercredi a été déclaré jour férié, une décision qui pourrait être prolongée selon les autorités.

Dans le territoire de Pondichéry, les rassemblements publics sont interdits de mardi soir à jeudi matin et la plupart des magasins, sauf ceux assurant des services essentiels comme les pharmacies ou les stations-service, devront rester fermés jusqu'après le passage du cyclone.

A Mahabalipuram, situé à une soixantaine de km de la capitale du Tamil Nadu, Chennai, des pêcheurs s'employaient à mettre leurs bateaux en sécurité.

Tôt mercredi, le centre du cyclone devrait passer à quelque 175 km au Nord-Est de la ville côtière la plus septentrionale du Sri Lanka, Kankesanthurai, avant de s'éloigner progressivement, selon les services météorologiques sri-lankais.

Les pêcheurs de cette zone ont reçu la consigne de ne pas sortir en mer mercredi.

Le Sri Lanka n'a pas donné d'ordre d'évacuation mais averti les habitants de fortes pluies dans les prochaines 24 heures, en particulier sur le Nord de l'île.

En mai, plus de 110 personnes avaient péri lors du passage dans l'Est de l'Inde et au Bangladesh du puissant cyclone Amphan, qui avait également causé des dommages matériels considérables.

COVID-19 - BOUIRA Plus de 1.900 infractions au dispositif de prévention enregistrées en 10 jours

Plus de 1.900 infractions liées au non-respect des horaires du confinement partiel et des dispositions de prévention contre la pandémie de la Covid-19, ont été enregistrées en 10 jours à Bouira, selon un bilan des services de la sûreté de la wilaya.

"En dix jours seulement, nos services ont enregistré 1.961 infractions, dont 1.022 relatives au non-respect des horaires du confinement partiel", a précisé à l'APS le chargé de communication de la sûreté de la wilaya, le commissaire de police Samir Toutah.

Les brigades de police chargées de veiller au respect des dispositions de prévention contre la Covid-19 ont établi durant la période allant du 8 au 19 novembre 2020, un total de 449 procès-verbaux suite à des infractions liées au non-respect du port du masque de protection, selon les détails fournis par le même responsable de police.

"Pas moins de 412 autres infractions relatives au non-respect de la distanciation physique ont également été enregistrées durant cette période", a-t-il encore précisé. Malgré ce nombre d'infractions, le commissaire Toutah a estimé que le dispositif de prévention et le confinement partiel instaurés dans le cadre de la lutte contre la pandémie "est fortement respecté à Bouira grâce à la conscience prise par les populations ainsi qu'aux mesures draconiennes imposées pour faire respecter le plan". "Les citoyens sont de plus en plus conscients de l'ampleur du danger, et la majorité respecte les mesures barrières.

Ceci est un signe positif", a souligné le commissaire Toutah.

La situation pandémique s'est aggravée davantage depuis quelques semaines à Bouira avec l'apparition de plusieurs nouveaux foyers de cette maladie à M'Chedallah, Lakhdaria, Ain Bessam, Sour El Ghoulzlane, El Adjiba, Taghzout, Bechloul et El Asnam notamment.

"La situation est alarmante, j'appelle les populations de la wilaya à un respect strict et rigoureux des mesures de prévention et de protection pour éviter le pire", a insisté le directeur de la santé publique (DSP) de Bouira, Mohamed Laib.

1025 nouveaux cas, 642 guérisons et 20 décès

Mille vingt-cinq (1025) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 642 guérisons et 20 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 78.025 dont 1025 nouveaux cas, soit 2,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2329 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 50.712, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 12 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 09 cas, 11 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 25 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 43 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout



citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, respect du confinement et rappelant l'obligation du port du masque.

TIARET 6 décès et 5 cas sous surveillance médicale suite à une intoxication

Un nouveau bilan des victimes d'intoxication à Tiaret fait part de six décès et cinq cas sous surveillance médicale dont l'état de santé est jugé "stable", a-t-on appris mardi du directeur de l'hôpital Youcef Damerdjji du chef-lieu de wilaya Sofiane Kaïd.

Une personne parmi les cas admis à l'hôpital Youcef Damerdjji pour intoxication et qui était en réanimation concentrée au niveau du service de réanimation et d'anesthésie, a-t-il dit, est décédé portant le nombre de décès à six.

Un premier bilan provisoire, a rappelé Sofiane Kaïd, faisait état de cinq décès dont un à l'extérieur de l'hôpital et de cinq autres cas d'intoxication sous contrôle médical, dont un dans un état grave a rendu l'âme dans la nuit.

Tous les cas admis à l'hôpital ont été soumis à une opération de désintoxication, a affirmé le directeur de l'hôpital, soulignant qu'"aucun effort n'est épargné pour assurer leur suivi sanitaire

sous la supervision du directeur de la santé et de la population de la wilaya, Mokhtar Mokrane".

Des malades présentant des symptômes d'intoxication ont été admis, à intervalles, dimanche matin à par tir à 11 heures au niveau du service des urgences de l'hôpital "Youcef Damerdjji".

Ils sont issus de quartiers différents de la ville de Tiaret et, selon les déclarations de leurs parents aux médecins, il a été prouvé qu'ils ont consommé des produits alcooliques de même origine, a rappelé M. Kaïd.

Les services de l'hôpital "Youcef Damerdjji" attendent les résultats d'analyses d'échantillons de sang des cas atteints qui ont été envoyés au Centre national de toxicologie de Dely Brahim (Alger) pour déterminer les causes des décès.

Les services de la sûreté de wilaya de Tiaret poursuivent leurs enquêtes dans cette affaire pour lever le voile sur les



tenants et les aboutissants de cette affaire et déterminer les causes du décès, a-t-on indiqué.

COVID-19 - TIPASA

Une série de mesures pour faire face à la 2^e vague de la pandémie

Une série de mesures destinées à faire face à la 2^e vague de la pandémie du nouveau coronavirus, a été prise par la direction de la santé et de la population de Tipasa, a-t-on appris, mardi, auprès du responsable local du secteur.

Selon Mohamed Bourahla, des mesures ont été prises, en coordination avec les services de la wilaya, pour faire face à propagation de la pandémie dont le nombre des contaminés affiche une courbe ascendante actuellement, à travers notamment "une augmentation des capacités des établissements hospitaliers en termes de lits et l'acquisition d'un réservoir d'oxygène d'une capacité de 5.000 litres".

"Un réservoir d'oxygène d'une capacité de 5.000 litres a été acquis au profit de l'hôpital Tighzaït Abdelkader, établissement de référence de prise en charge des cas de la Covid-19, portant ainsi les capacités de la wilaya à 50.000 litres d'oxygène repartis sur les établissements hospitaliers, a-t-il précisé en rassurant que "le problème de manque d'oxygène n'est nullement posé à Tipasa".

A cela s'ajoute, selon M.

Bourahla, l'ouverture d'une nouvelle unité de prise en charge des patients atteints par cette pathologie, au niveau de l'Établissement public de santé de proximité

(EPSP) de Damous (à l'extrême ouest de Tipasa), ce qui porte à cinq le nombre d'unités Covid-19, à savoir celles de Koléa, Tipasa, Nadhor, Sidi Ghilés, et de Damous (qui vient d'être ouverte).

Les mêmes mesures ont porté sur l'augmentation du nombre des lits d'hospitalisation qui sont passés de 238 à 438 actuellement, avec une possibilité de les porter à 600 lits en cas de nécessité, au moment où les lits de réanimation ont été portés à 50, contre 28 lits précédemment, selon la même source.

Au titre des efforts de réduction de la pression exercée sur les staffs médicaux, mobilisés depuis mars dernier pour la prise en charge des cas positifs, le même responsable a signalé le recrutement de 120 paramédicaux, parmi les diplômés des écoles de formation paramédicale, et la mobilisation de 140 médecins des EPSP, dont 40 spécialistes et 100 généralistes, pour assurer les permanences au niveau des cinq unités Covid-19.

Des sessions de formation ont été, par ailleurs, initiées depuis septembre dernier, par la direction de la santé, au niveau des EPSP, au profit des médecins généralistes pour leur permettre de réaliser un diagnostic correct des cas symptomatiques de la Covid-19 et des cas de grippe saisonnière, a-t-il ajouté.

M. Mohamed Bourahla a, par ailleurs, fait cas de la décision prise, en coordination avec les services de la wilaya et du Conseil scientifique médical, de "charger un médecin du suivi de l'évolution de la situation épidémiologique et de coordonner entre les unités Covid-19, avec le suivi quotidien des cas d'hospitalisation à domicile".

Toujours au titre des initiatives locales, un accord de principe a été donné, selon la même source, "à un laboratoire privé pour la réalisation de tests de dépistage du nouveau coronavirus".

Il s'agit du premier laboratoire ayant émis ce type de demande, a souligné M.

Bourahla, lançant un appel aux laboratoires de la wilaya, à se rapprocher de ses services pour "l'obtention d'une autorisation pour la réalisation de ces tests", observant, néanmoins, que ces autorisations sont "soumises à un accord définitif de l'Institut Pasteur d'Alger".

S'agissant des résultats des enquêtes épidémiologiques et de l'exploitation d'une application intelligente permettant un suivi des cas positifs de Covid-19, le même responsable a fait part de la réalisation de plus de 400 enquêtes, soit en moyenne quotidienne de 50 enquêtes, depuis juillet dernier, un "fait ayant contribué à la circon-

scription de l'épidémie à plusieurs reprises", s'est-il félicité.

A noter que la direction de la santé de Tipasa rend public quotidiennement les derniers développements de la situation sanitaire, à travers son site électronique.

Selon le dernier bilan rendu public hier lundi, de nouveaux cas de suspicion ont été découverts au niveau de nombreuses communes, enregistrant une hausse dans les cas d'atteinte, notamment dans la partie-est de la wilaya, comparativement au centre et à l'ouest.

Les communes concernées sont celles de Bou Ismail, Koléa, Foutka, Daouda, Ain Taguourait, et Chaïbia, au moment où quelque cas d'atteintes ont été signalés dans quatre communes du centre de la wilaya (Hadjout, Tipasa, Hameur El Ain et Sidi Rached), outre Cherchell et Damous, à l'ouest.

M. Bourahla a particulièrement insisté sur l'impératif de "ne pas céder au laxisme et au relâchement et ne pas négliger le port de la bavette et l'usage de désinfectants", appelant à "davantage de vigilance dans le respect des mesures de prévention, considérées comme le meilleur moyen de faire face à la pandémie", a-t-il estimé.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BRÉSIL

Plus de 170.000 morts (officiel)

Le nombre de décès au Brésil a dépassé les 170.000 mardi, après le signalement de 630 morts supplémentaires au cours des dernières 24 heures, selon le ministère brésilien de la Santé.

Le nombre de décès constatés a été plus de deux fois supérieur aux 302 de lundi, portant le bilan à 170.115 morts, selon la même source.

Le Brésil a enregistré 31.100 nouveaux cas de Covid-19 mardi, soit près du double des 16.207 de lundi, portant le nombre total d'infections à 6.118.708.

Ce pays d'Amérique latine a déploré le deuxième plus grand nombre de décès liés au nouveau coronavirus au monde après les Etats-Unis, et le troisième en nombre d'in-



fections derrière les Etats-Unis et l'Inde.

Le nombre de décès et de cas étant à nouveau en hausse depuis quelques semaines, les spécialistes ont prévenu qu'on était potentiellement en train d'assister au début d'une deuxième vague.

Le Brésil a connu le taux de transmission le plus élevé depuis le mois de mai de cette semaine : à 1,30, ce qui signifie que 100 malades transmettent le virus à 130 autres personnes, a averti l'Imperial College de Londres.

FRANCE

La France franchit la barre des 50.000 décès

Le nombre de décès dus au Covid-19 a franchi mardi la barre des 50.000 en France, avec un total de 50.237 morts dans les hôpitaux et les établissements médico-sociaux, a indiqué Santé publique France.

34.399 décès ont eu lieu en milieu hospitalier, dont 458 au cours des dernières 24 heures, tandis que 15.838 se sont produits dans les établissements pour personnes âgées et dépendantes (Ehpad) et les établissements médico-sociaux, soit 551 de plus depuis la dernière mise à jour de ces chiffres vendredi, précise le site gouvernemental dédié aux statistiques de l'épidémie.

Plus de 9.000 nouveaux cas positifs ont par ailleurs été confirmés, contre près de 4.500 lundi.

C'était la première fois qu'ils repassaient sous la barre des 5.000 depuis fin septembre, un chiffre qui est toutefois toujours moins élevé après le weekend, quand moins de tests sont pratiqués.

Le taux de positivité des tests (proportion du nombre de personnes positives par rapport au nombre total de personnes testées) continue également de baisser à 13,1% mardi contre 13,3% lundi et 14% dimanche.

Il est en baisse depuis début novem-

bre. La pression conti nue à baisser à l'hôpital. Les services de réanimation étaient occupés mardi par 4.277 patients du Covid (4.438 lundi), dont 270 nouvelles admissions (244 lundi).

30.594 personnes porteuses du virus au total étaient hospitalisées mardi, en nette baisse par rapport à la veille: 31.449.

Le président français Emmanuel Macron a réaffirmé mardi un objectif de 5.000 contaminations quotidiennes avant de lever les mesures de confinement, assorti d'un seuil de 2.500 à 3.000 personnes dans les services de réanimation.

JAPON

Le Japon durcit les restrictions face à la montée des infections

Tokyo prévoit des restrictions face à la montée des infections à la Covid-19, en exhortant notamment ses habitants d'éviter les sorties non essentielles, ont indiqué mercredi des médias japonais.

La ville de Tokyo a ainsi relevé son niveau d'alerte à son niveau maximum et la chaîne de télévision nationale NHK a indiqué que sa gouverneure Yuriko Koike allait appeler les habitants à "éviter les sorties non indispensables et non urgentes". La responsable devait s'exprimer lors d'une conférence de presse plus tard mercredi après la réunion d'un

groupe consultatif. D'autres médias locaux ont rapporté que Mme Koike allait également demander aux commerces servant de l'alcool de fermer à 22h à partir de samedi pendant environ trois semaines, précisant que les entreprises qui s'y conformeront pourraient bénéficier d'une indemnisation.

Le Premier ministre Yoshihide Suga avait déclaré la semaine dernière que le Japon était en "alerte maximale" face au coronavirus et son gouvernement a été contraint de faire machine arrière sur une campagne controversée destinée à encourager le tourisme intérieur.

SUÈDE - CORONAVIRUS

La Suède épinglée pour sa gestion de l'épidémie dans les maisons de retraite

Un rapport officiel a lourdement épinglé mardi la gestion de l'épidémie de coronavirus au printemps dans les maisons de retraite en Suède où près de la moitié des décès liés à la maladie dans le pays ont été enregistrés.

L'inspection suédoise des services de santé et sociaux (IVO) a constaté des "carences graves" dans le traitement des résidents dans toutes les régions du pays, relevant que certains patients étaient morts sans aucun examen médical.

Près d'un résident sur cinq n'a fait l'objet d'aucune consultation et dans 40% de ces cas, ils n'ont même pas été examinés par une infirmière, des lacunes inacceptables même dans un contexte de grande épidémie, critique IVO. Quand une consultation a eu lieu, la majorité a eu lieu par téléphone et seulement 5 à

7% ont eu lieu physiquement.

Près de la moitié des décès enregistrés du Covid-19 en Suède ont eu lieu dans les maisons de retraite - où la grande majorité des résidents ont plus de 85 ans - et un quart supplémentaire a touché des personnes âgées suivies à domicile. Le gouvernement suédois avait déjà reconnu après la première vague que l'épidémie avait été mal gérée dans les maisons de retraite, imputant à cette défaillance le bilan nettement plus lourd en Suède que chez ses voisins nordiques.

Selon IVO, les résidents n'ont bénéficié d'un traitement adéquat ni pour les cas confirmés ni pour les cas suspects de Covid-19.

"Le niveau minimum (de soins) est tout simplement trop bas, même pendant une pandémie", a dénoncé la



directrice du service d'inspection, Sofia Wallström, lors d'une conférence de presse.

Une des rares mesures impératives de la stratégie suédoise avait été d'interdire les visites en maison de retraite à partir du 1er avril.

La mesure avait été levée le 1er octobre, mais plusieurs villes l'ont déjà réinstaurée et le gouvernement a pris des

dispositions pour qu'elle soit réappliquée localement. La Suède affronte une deuxième vague de l'épidémie, qui se traduit par une forte hausse des cas depuis mi-octobre et plusieurs centaines de morts depuis trois semaines.

Le dernier bilan publié mardi fait état de 225.560 cas et 6.500 décès pour 10,3 millions d'habitants.

FRANCE

Premières vaccinations anti-Covid envisagées fin décembre

Les premières vaccinations en France contre le Covid-19 devraient être proposées aux "plus fragiles", sans être obligatoires, dès fin décembre-début janvier, a annoncé mardi le président Emmanuel Macron lors d'une allocution télévisée.

Soulignant que certains vaccins devraient être "disponibles dès fin décembre", le chef de l'Etat français a souligné que les premiers "pourraient être administrés dès validation des autorités sanitaires compétentes" et que suivrait "une campagne de vaccination massive", sans toutefois que la vaccination ne soit rendue obligatoire.

CANADA

Les premières doses de vaccin début 2021

Les premières doses de vaccin contre le Covid-19 arriveront au Canada début 2021, un peu plus tard que dans les pays producteurs faute de capacité locale de fabrication, a déclaré mardi le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau. "On n'a pas de capacité de production de vaccins au Canada", elle a été supprimée il y a "plusieurs décennies", a expliqué M.

Trudeau lors d'une conférence de presse. "D'autres pays qui en ont, comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne (...) vont évidemment prioriser l'accès à leurs vaccins à leurs citoyens d'abord", a-t-il dit.

C'est pour cela que le Canada investit "pour redévelopper une industrie pharmaceutique", capable de produire des vaccins dans les prochaines années, a-t-il ajouté.

De cette façon, "si jamais il y a une autre pandémie, nous n'allons pas être pris (au dépourvu) comme (...) maintenant", a-t-il reconnu. Il a cependant assuré que les Canadiens commenceraient à recevoir un vaccin avant "que tout le monde soit vacciné aux Etats-Unis". Le Canada, pays de 38 millions d'habitants, a réservé des dizaines de millions de doses des nouveaux vaccins contre le Covid-19 du duo américano-allemand Pfizer/BioNTech et de l'américain Moderna, ainsi que du Suédo-Britannique AstraZeneca.

MEXIQUE

Le Mexique vise à débiter la campagne de vaccination en décembre

Le Mexique devrait débiter les vaccinations contre le COVID-19 en décembre si les organes de régulation certifient l'efficacité des produits utilisés, a annoncé mardi le ministre des Affaires étrangères Marcelo Ebrard.

Le Mexique est en contact avec des entreprises travaillant sur des "projets très efficaces", notamment le chinois CanSino Biologicals, l'américain Pfizer et le britannique AstraZeneca, a déclaré M. Ebrard lors d'une conférence de presse. Le vaccin de Pfizer devrait être approuvé le 10 décembre par les autorités sanitaires américaines, a-t-il dit.

"Si (...) l'autorité de régulation pense qu'il peut être approuvé, comme nous espérons qu'il le sera aux Etats-Unis ou en Europe, le Mexique commencera également son processus (de vaccination) en décembre", a poursuivi M. Ebrard. Mardi également, la Commission fédérale pour la protection contre les risques sanitaires du pays devait recevoir de Pfizer "des instructions pour le processus de vaccination et la méthode de formation du personnel de santé", a-t-il ajouté. A ce jour, le Mexique a enregistré 1.049.358 cas de COVID-19 avec 101.926 décès, selon le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes de l'université Johns Hopkins.

CARENCE EN VITAMINE D

Comment savoir ?

Plusieurs médecins s'accordent à dire qu'une carence en vitamine D augmente le risque de souffrir d'une forme grave du coronavirus. En mai dernier déjà, l'Académie de médecine recommandait d'apporter une supplémentation en vitamine D dès la confirmation du diagnostic de Covid-19. Mais comment sait-on si l'on est carencé en vitamine D ?

En mai dernier, des chercheurs de l'Université de Northwestern, aux États-Unis, ont découvert que les personnes qui présentent une carence en vitamine D avaient deux fois plus de risques de développer une forme grave du Covid-19. Une nouvelle étude de l'Université de Santander, en Espagne, vient confirmer cette découverte. Les médecins espagnols ont en effet constaté que 82 % des patients hospitalisés pour cause de coronavirus, présentaient une carence en vitamine D. Selon les médecins espagnols, cette vitamine préviendrait le fameux « orage de cytokine », cette réaction inflammatoire de l'organisme qui va jusqu'à provoquer le décès chez certains patients atteints du coronavirus. Il serait donc judicieux de conseiller aux personnes de plus de 60 ans (souvent carencées en vitamine D car sa synthèse cutanée diminue avec l'âge) de se supplémenter. Mais quelles sont les personnes qui risquent le plus d'être en carence et quels sont les signes d'un déficit en vitamine D ?

#1 VOUS AVEZ UNE MALADIE INFLAMMATOIRE DE L'INTESTIN

Les personnes qui souffrent d'intolérance au gluten, de la maladie de Crohn ou d'une maladie inflammatoire de l'intestin sont plus à risque d'être carencées en vitamine D en raison des conséquences de ces maladies sur l'absorption des graisses. Les graisses étant moins bien absorbées, les vitamines liposolubles, comme la vitamine D, sont, à leur tour, moins bien absorbées. Pour éviter une carence trop importante, il suffit parfois de consommer des produits laitiers enrichis en vitamine D.

#2 VOUS ÊTES EN SURPOIDS

Être en surpoids ou obèse ne modifie en rien la façon qu'a notre corps de synthétiser la vitamine D. Mais la concentration plus élevée de graisse corporelle affecte les niveaux de vitamine D dans le sang. Plus on a de graisse, plus la vitamine D qui est liposoluble, se dilue. C'est pourquoi les personnes en surpoids ont des besoins en vitamine D plus élevés.



#3 VOUS AVEZ LA PEAU FONCÉE

La pigmentation de votre peau est comme un écran solaire naturel. Lorsque vous appliquez une crème solaire indice 30, cela réduit de 97% la capacité de la peau à synthétiser la vitamine D à partir des rayons du soleil. C'est la même chose lorsqu'on a la peau foncée ou noire. Une personne à la peau très sombre a besoin de dix fois plus d'ensemencement qu'une personne à la peau claire pour synthétiser la même quantité de vitamine D.

#4 VOUS AVEZ DES DOULEURS MAL

Vous avez des douleurs dans les os et les muscles et vos articulations sont plus raides en vous levant le matin ? Vous souffrez peut-être d'une carence en vitamine D. Si vous souffrez de douleurs chroniques, rapprochez-vous de votre médecin afin de faire doser votre vitamine. En cas de déficit, une complémentation devra alors être envisagée.

#5 VOUS AVEZ LE BLEUS

Un petit nombre d'études épidémiologiques ont exploré la relation entre la vitamine D et la

dépression et montré que les personnes hospitalisées pour dépression avaient souvent un taux moyen de vitamine D plus bas que les personnes non déprimées. On ne sait pas encore clairement comment la vitamine D influe sur les neurotransmetteurs impliqués dans les états de stress, d'anxiété ou de dépression mais il se pourrait que la vitamine D protège les neurones qui synthétisent la dopamine et la sérotonine, deux neurotransmetteurs indispensables au bon fonctionnement du cerveau.

VITAMINE D2 ET VITAMINE D3 : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Les vitamines D2 et D3 sont les deux formes de vitamine D. La vitamine D2 est essentiellement présente dans les végétaux (champignons, céréales...), tandis que la vitamine D3 est plutôt présente dans les aliments d'origine animale (poissons gras, jaune d'œuf, beurre...). C'est elle aussi qui est synthétisée lorsque la peau est exposée aux rayons du soleil. En France deux arrêtés (de 2001 et de 2004) autorisent l'enrichissement en vitamine D de certains aliments comme le lait, les pro-

duits laitiers frais et les huiles. Pour la supplémentation des patients, les deux formes de vitamine D sont disponibles sur le marché. Mais les médecins et naturopathes préfèrent souvent prescrire la vitamine D3 car elle est plus facilement assimilable par l'organisme. En France, l'apport quotidien conseillé est compris entre 600 et 1000 UI, surtout si l'on est âgé de plus de 60 ans.

1/6 - Deux formes de vitamine D

La vitamine D ou calciférol, appartient au groupe des vitamines liposolubles. Il existe deux formes de vitamine D, la vitamine D2 (ergocalciférol) synthétisée par les végétaux et la vitamine D3 (cholecalciférol) présente chez les animaux.

2/6 - Quelle est la principale source de vitamine D ?

L'exposition solaire représente la principale source de vitamine D. La vitamine D3 est synthétisée dans la peau à partir de la pro-vitamine D3 qui, sous l'influence du rayonnement ultraviolet B (UVB) se transforme en pré-vitamine D3. Puis, l'effet de la chaleur transforme la pré-vitamine D3 en vitamine D3. La

quantité synthétisée dépend de la saison, de la surface de peau exposée, de la pigmentation de la peau et de l'utilisation ou non de crème solaire.

3/6 - Quels sont les aliments qui contiennent de la vitamine D ?

Quelques aliments contiennent naturellement de la vitamine D. Il s'agit principalement de poissons gras (foie de morue, saumon, sardine, maquereau...), du jaune d'œuf et de champignons (shiitake). Mais d'autres aliments en contiennent en quantité moindre.

4/6 - Quel est le principal risque d'insuffisance ?

Le déficit en vitamine D est influencé par la durée moyenne d'ensevelissement du département de résidence et elle est plus importante dans le nord que dans le sud de la France. Le risque d'insuffisance est aussi plus important en hiver et au début du printemps.

5/6 - Comment se dose la vitamine D ?

Le dosage se fait par une prise de sang qui permet de vérifier les stocks de l'organisme en 25 OH hydroxycalciférol. Mais la détermination des valeurs de référence pour la concentration en vitamine D reste un sujet de débat et la définition d'une carence, d'une insuffisance et du taux optimal à atteindre ne semble pas encore complètement consensuelle. On parle de déficience en vitamine D entre 12,5 - 25 nmol/L et de risque de déficit entre 25 et 50 nmol/L. Un statut jugé normal est > à 50 nmol/L. Un statut optimal est > 75 nmol/L.

6/6 - Est-ce que la vitamine D peut entraîner des effets secondaires ?

La vitamine D peut être toxique à hautes doses. Elle entraîne alors une hypercalcémie qui peut se caractériser notamment par une anorexie, des nausées, une constipation, de la fatigue, une perte de poids, des céphalées ou des des calcifications rénales et vasculaires. Lors d'intoxications sévères, l'hypercalcémie peut conduire à une insuffisance rénale irréversible et à une insuffisance cardiaque mais l'intoxication à la vitamine D provoquée par une supplémentation quotidienne à des doses trop élevées est rare.

La vitamine D réduirait le risque de cancer grave

Une supplémentation en vitamine D réduirait le risque de cancer de stade avancé. Un risque essentiellement diminué chez les personnes ayant un IMC normal. La vitamine D est produite par la peau quand elle est exposée aux rayons UVB du soleil. Les avantages de cette vitamine (qui aide à maintenir les niveaux de calcium dans le corps) sur les maladies osseuses sont bien connus. Mais il existe de plus en plus d'indications que la vitamine D pourrait également lutter contre certains cancers. Des études en laboratoire et sur des animaux ont en effet montré que la vitamine D peut inhiber la carcinogénèse et ralentir la progression des tumeurs. Une étude récente du Brigham and Women's Hospital de Boston, aux États-Unis, démontre cette fois qu'une supplémentation en vitamine D réduirait l'incidence des cancers avancés (métastatiques ou mortels).

PAS DE RÉDUCTION DE RISQUE CHEZ LES PERSONNES OBÈSES
Sur 25 074 participants à cette étude, qui s'est déroulée de novembre 2011 au 31 décembre 2017, mais visant d'être publiée en septembre 2019, 50 ans ou plus et des femmes âgées de 55 ans ou plus qui n'étaient pas atteints de cancer ni de maladie cardiovasculaire au départ. Certains ont reçu une supplémentation en vitamine D, d'autres une supplémentation en Oméga-3 et un groupe a reçu un placebo. Sur les 2 020 participants ayant reçu de la vitamine D, 226 ont été diagnostiqués avec un cancer de stade avancé contre 274 chez ceux ayant reçu un placebo. Mais le risque de cancer grave semblait réduit essentiellement chez les personnes ayant un indice de masse corporel normal.

UN LIEN ENTRE VITAMINE D ET RÉDUCTION DU RISQUE DE CANCER DU FOIE

En 2018 déjà, une étude de cancer de santé publique du Japon menée auprès de plus de 33 000 patients issus de 9 régions différentes du pays, concluait que la concentration plasmatique de vitamine D était inversement associée au risque de cancer. Pour cette étude, des échantillons de sang avaient été prélevés pour mesurer les taux de vitamine D et les patients avaient été divisés en quatre groupes, allant du taux le plus faible au taux le plus élevé de vitamine D. Au cours de l'étude 3302 nouveaux cas de cancers ont été enregistrés.

Après avoir ajusté plusieurs facteurs de risque de cancer connus, comme l'âge, le poids, la sédentarité, le tabagisme, la consommation d'alcool... les chercheurs ont constaté qu'un taux plus élevé de vitamine D diminuait le risque de cancer chez les hommes et les femmes. Mais dans cette étude publiée dans le BMJ, les chercheurs japonais indiquaient également qu'un taux plus élevé de vitamine D diminuait aussi le risque de cancer du foie de 30 à 52% et de l'entant au cancer chez les hommes que chez les femmes.

10 CHOSSES À SAVOIR SUR LA VITAMINE D

[DIAPORAMA] La carence en vitamine D pourrait constituer un facteur de risque pour le Covid-19. Zoom sur cette vitamine précieuse pour l'immunité.

La vitamine D (calciférol) est certes bonne pour les os. Mais pas seulement. La "vitamine du soleil" joue un rôle très précieux pour l'organisme, notamment pour la prévention de certaines maladies : cancer du sein, fibromyalgie, sclérose en plaques...

Vitamine D et Covid-19, un lien qui se confirme. Des chercheurs se sont intéressés aux patients atteints de Covid-19 à l'hôpital universitaire Marqués de Valdecilla (en Espagne). Ils ont découvert que, parmi les 216 patients souffrant d'une infection au coronavirus Sars-Cov-2, 80% présentaient également une carence significative en vitamine D - celle-ci étant plus marquée chez les hommes que chez les femmes.

Si les chercheurs (qui ont publié leurs travaux dans l'Endocrine Society's Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism ce mardi 27 octobre 2020) n'ont "trouvé aucune relation entre la vitamine D ou une carence en vitamines et la gravité de la maladie", le fait qu'une carence en vitamine D soit un facteur de risque du Covid-19 semble confirmé. Les conseils des chercheurs ? Identifier et traiter la carence en vitamine D, en particulier chez les personnes à haut risque telles que les personnes âgées, les patients souffrant de comorbidités et les résidents des maisons de retraite, qui sont la principale population ciblée du Covid-19 recensement les auteurs. Par ailleurs, "un traitement à la vitamine D devrait être recommandé chez les patients atteints de Covid-19 avec de faibles taux de vitamine D circulant dans le sang, car cette approche pourrait avoir des effets bénéfiques à la fois sur le système musculo-squelettique et immunitaire".

1/0 - C'EST LA SEULE VITAMINE QUE L'ORGANISME EST CAPABLE DE SYNTHÉTISER

C'est la seule vitamine que l'organisme est capable de synthétiser. La peau peut en produire à partir du cholestérol sous l'action des rayons du soleil à condition de s'exposer 20 min tous les jours. Mais cet apport doit être complété par l'alimentation, notamment en période hivernale.

2/0 - UNE CARENCE EN VITAMINE D PEUT CAUSER DES CARIES

La vitamine D prévient la sclérose en plaques

LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

Selon le Dr Paul Dupont, dermatologue, « la vitamine D intervient à plusieurs niveaux dans la prévention des maladies cardio-vasculaires : elle conserve au vaisseau leur souplesse, renforce les artères et contribue à éviter les dépôts de calcium sur leurs parois ». Bref, la vitamine D s'oppose aux deux évolutions les plus redoutées de l'athérosclérose (une forme de dégénérescence des vaisseaux) : l'inflammation et la calcification. Par ailleurs, une étude présentée à Paris lors du Congrès annuel de l'European Human Genetics en juin dernier indique que la vitamine D tient un rôle d'importance dans la régulation de notre tension artérielle et de nombreuses femmes souffrent vraisemblablement d'hypertension à la suite d'une carence en vitamine D.

LA VITAMINE D PRÉVIENT LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Des études ont mis en évidence que la sclérose en plaques (une maladie inflammatoire du système nerveux central) était plus fréquente dans les groupes de population ayant la plus faible exposition aux rayons ultra-violetes et la plus faible concentration en vitamine D. Les auteurs de ces études forgent l'hypothèse que la production de vi-

tamine D dans la peau permettrait de réguler le système immunitaire de manière sélective en inhibant cette maladie auto-immune.

3/0 - LA VITAMINE D PERMET AU CALCIUM DE SE FIXER SUR LES OS

La vitamine D permet au calcium de se fixer sur les os. Elle participe ainsi à la croissance et ralentit les pertes osseuses liées à l'ostéoporose. Des études qui ont donné des suppléments de vitamine D₃ à des personnes âgées de plus de 65 ans ont conduit qu'à la dose de 800 UJ par jour, il semble possible de prévenir les fractures de la hanche et les fractures non vertébrales.

4/0 - LA VITAMINE D FAVORISE LA RÉUSSITE DE LA FIV

La vitamine D joue un rôle important dans l'implantation de l'embryon. Un taux élevé augmente les chances de tomber enceinte après une fausse couche et augmente également les chances de réussite après une fécondation in vitro.

5/0 - LA VITAMINE D PRÉVIENT LE CANCER DU SEIN

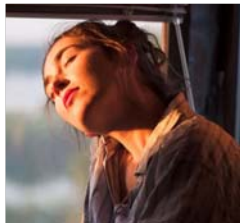
La vitamine D prévient le cancer du sein. Selon une étude de l'Inserm, les femmes avec le taux de concentration de vitamine D le plus élevé ont un risque de cancer du sein divisé par quatre par rapport aux femmes ayant le taux le plus faible.

6/0 - LA VITAMINE D PRÉVIENT LE FIBROME UTRÉRIN

La vitamine D prévient le fibrome utérin. Selon une étude du ministère de la Santé américain, les femmes ayant un niveau suffisant de vitamine D ont un risque réduit de 23% de développer un fibrome utérin, une tumeur bénigne qui se développe sur la paroi de l'utérus.

7/0 - LA VITAMINE D PRÉVIENT LA SCLÉROSE EN PLAQUES

La vitamine D prévient la sclérose en plaques. Cette maladie inflammatoire serait plus fréquente chez les personnes ayant la plus faible ex-



position aux rayons ultra-violetes et la plus faible concentration en vitamine D.

8/0 - LA VITAMINE D AIDE À COMBATTRE LES INFECTIONS RESPIRATOIRES

La vitamine D aide à combattre les infections respiratoires. La "vitamine du soleil" renforce l'immunité chez les personnes âgées et les seniors qui prennent tous les jours une supplémentation en vitamine D₃ attraperaient moins souvent la grippe ou un rhume.

9/0 - LA VITAMINE D AIDE AU RENFORCEMENT MUSCULAIRE

La vitamine D aide au renforcement musculaire des femmes. Les chercheurs de l'Université de Birmingham (Grande-Bretagne) ont découvert que les femmes qui faisaient du sport et qui avaient donc une masse musculaire importante, avaient également un niveau plus élevé de vitamine D active dans la circulation sanguine. Mais la même constatation n'a pas été faite chez les hommes.

10/0 - L'ORGANISME STOCKE LA VITAMINE D

L'organisme stocke la vitamine D. Il est donc recommandé de ne pas dépasser 50 à 1000 UI (unités internationales) par jour. Des doses excessives peuvent favoriser les calculs rénaux et aller jusqu'à provoquer des lésions du foie.

VITAMINE D : 4 MALADIES QU'ELLE PEUT PRÉVENIR

LA VITAMINE D PRÉVIENT LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

Selon le Dr Paul Dupont, dermatologue, « la vitamine D intervient à plusieurs niveaux dans la prévention des maladies cardio-vasculaires : elle conserve au vaisseau leur souplesse, renforce les artères et contribue à éviter les dépôts de calcium sur leurs parois ». Bref, la vitamine D s'oppose aux deux évolutions les plus redoutées de l'athérosclérose (une forme de dégénérescence des vaisseaux) : l'inflammation et la calcification. Par ailleurs, une étude présentée à Paris lors du Congrès annuel de l'European Human Genetics en juin dernier indique que la vitamine D tient un rôle d'importance dans la régulation de notre tension artérielle et de nombreuses femmes souffrent vraisemblablement d'hypertension à la suite d'une carence en vitamine D.

LA VITAMINE D PRÉVIENT LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Des études ont mis en évidence que la sclérose en plaques (une maladie inflammatoire du système nerveux central) était plus fréquente dans les groupes de population ayant la plus faible exposition aux rayons ultra-violetes et la plus faible concentration en vitamine D. Les auteurs de ces études forgent l'hypothèse que la production de vi-

vitamine D dans la peau permettrait de réguler le système immunitaire de manière sélective en inhibant cette maladie auto-immune.

Une autre étude publiée dans la revue Neurology montre qu'un niveau élevé de vitamine D chez la femme enceinte préviendrait aussi le risque de sclérose en plaques chez la future maman et chez son futur enfant.

LA VITAMINE D PRÉVIENT LE CANCER DU SEIN

Selon une étude de l'Inserm, le risque de cancer du sein baisserait de 25% pour les femmes ayant un niveau de concentration sérique de vitamine D élevé. Selon les chercheurs associés à l'Institut Gustave Roussy, les femmes avec les taux de vitamine D les plus élevés (à savoir plus de 27 µg/l) auraient un risque de cancer du sein divisé par quatre par rapport aux femmes ayant les taux de vitamine D les plus faibles (inférieurs à 20 µg/l).

Une découverte qui a été confirmée par d'autres études scientifiques américaines qui ont mis en avant le fait que l'augmentation du nombre de cancers du sein depuis les années 90, serait le résultat des campagnes de prévention incitant les femmes à utiliser une protection solaire avec un indice de protection élevé. Les chercheurs de l'Inserm le soulignent également : très peu de femmes

ont un taux sanguin de vitamine D conforme à la norme.

LA VITAMINE D PRÉVIENT LE FIBROME UTRÉRIN

Une étude du ministère de la Santé américaine publiée dans le journal américain Epidemiology, montre que, chez les femmes de plus de 35 ans, une trop grande carence en vitamine D peut accroître le risque de fibrome utérin : des tumeurs bénignes qui se développent sur la paroi de l'utérus et qui peuvent causer douleurs et saignements. Selon cette étude, les femmes ayant un niveau suffisant de vitamine D ont un risque réduit de 23% de développer des fibromes utérins par rapport à celles qui sont carencées.

Comme le suggère le Dr Paul Dupont : « Tout ce que l'on connaît aujourd'hui de la relation entre ces pathologies et la déficience en vitamine D devrait inciter les pouvoirs publics à rendre impératif le dosage sanguin lors des examens pratiqués dans le cadre de la médecine du travail. C'est un dosage simple qui a déjà permis de faire le constat que le plupart des habitants des pays industrialisés sont carencés ». Il faudra également réfléchir à ce qu'il faut faire en cas de carence. Simplement conseiller aux personnes carencées d'aller au soleil 20 min par jour ou prescrire une supplémentation ?

BURKINA FASO Elections : Kaboré en tête, selon des résultats partiels

Le président sortant du Burkina Faso Roch Marc Christian Kaboré est en tête de la présidentielle de dimanche dernier, avec 593 557 voix soit 58,14% des voix, selon les résultats provisoires de 190 communes sur plus de 300, compilés par la commission électorale nationale indépendante (Ceni).

Kaboré est suivi du chef de file de l'opposition Zéphirin Diabré avec 148 798 voix soit 14,57% et Eddie Komboïgo du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) avec 139 017 voix soit 13,62%, selon la Ceni.

La Ceni est composée de cinq représentants de l'opposition, cinq représentants de la majorité et cinq représentants de la société civile.

La plateforme de l'opposition avait dénoncé des "irrégularités et insuffisances" et annoncé déjà qu'elle envisageait de rejeter les résultats des élections.

L'Alliance des Partis et Formations politiques de la majorité Présidentielle (APMP), a expliqué dans une déclaration que "les insuffisances relevées, quoique regrettables, ne sont pas d'une ampleur susceptible d'impacter de manière significative les résultats du scrutin", tout en invitant les can didats de l'opposition à "l'apaisement et surtout à poursuivre l'esprit de concertation et de consensus qui a jusque-là prévalu".

Le gouvernement burkinabè a prévenu, mardi soir, dans une déclaration qu'il "ne saurait cautionner" d'aucune manière tout manquement dans l'application des textes en rapport avec ces élections.

Des organisations de la société civile, telles que le Réseau Ouest Africain d'édification de la paix/Burkina Faso (WANEP-Burkina Faso), et la coalition des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (Code) ont apprécié "positivement" le déroulement de ce scrutin, malgré certaines irrégularités constatées.

Au total, 6.490.144 électeurs, étaient appelés aux urnes, au Burkina Faso et à l'étranger, dont 23.108 électeurs de la diaspora dans 22 pays à travers le monde.

Treize candidats, dont le président sortant Roch Marc Christian Kaboré, sont en lice pour la présidentielle, alors que 96 partis, 5 formations politiques et 25 regroupements d'indépendants, soit un total de 10.652 candidats se disputeront les 127 sièges du Parlement. Le taux de participation provisoire se situe entre 38 et 40%, selon la mission d'observation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeo) qui avait indiqué qu'elle était "globalement satisfaisante" du déroulement du scrutin.

APF

SAHARA OCCIDENTAL Graves violations des droits de l'Homme à Laâyoune et Boujdour occupés

La machine de répression militaire marocaine continue de cibler les enfants du peuple sahraoui dans les territoires occupés, allant d'intimidation, embargo et harcèlement, comme en témoigne l'enfant Hayat Moulay Ahmed Cidia (Aldia), victime de ces pratiques exercées par les responsables de son école et du centre de police à Laâyoune, indiquent des rapports sahraouis sur les droits de l'Homme.

A Boujdour occupée, la répression par l'occupant marocain bat son plein et cible même les foyers des sahraouis, en limitant leur déplacement et en interdisant à la population solidaire de leur rendre visite, dans une image très expressive des hostilités que manifestent le régime marocain contre des civils désarmés sur leur territoires occupés, rapportent des médias sahraouis.

Les domiciles des activistes pour les droits des Sahraouis, pour ne citer que Fatma Mohamed El-Hafedh, Sultana Sid Ibrahim Khaya, et Hamdi Mohamed Habadi, sont à présents placés sous embargo et encerclés depuis quelques jours déjà par des éléments de l'armée marocaine en tenue officielle et en civil.

Une panoplie de photos et de vidéos a été relayée sur les réseaux sociaux pour mettre au grand jour cet embargo ou encore l'hystérie affichée par les forces d'occupation qui s'emploient à encercler les domiciles des militants et interdire tout contact avec les citoyens solidaires.

A noter que de nombreux citoyens ont été interdits de rendre visite à la militante Sultana Khaya, dont les membres de la famille continuent à souffrir des blessures qu'ils ont subies suite à une attaque brutale par les forces ennemies, et interdits de se rapprocher de Fatma Mohamed El-Hafedh, traitée par la police marocaine avec provocation et humiliation.

Face au bafouement des droits de l'Homme dans les territoires occupés et la politique de vengeance adoptée par l'occupation marocaine, les Sah-



raouis montrent encore une fois que leur détermination et insistance à poursuivre la lutte armée pour recouvrer la souveraineté de la République sahraouie sont plus fortes et plus résistantes que jamais.

Le cas de l'enfant Hayat Moulay Ahmed Cidia, ciblé par la machine d'intimidation marocaine, est un exemple on ne peut plus édifiant de l'acharnement de l'occupant à se venger du peuple sahraoui, qui demeure déterminé à lutter pour recouvrer ses territoires occupés et préserver ses richesses.

En effet, selon des rapports sahraouis, l'enfant, âgé de 12 ans, a été maltraité à l'intérieur même de son école avant d'être conduit à un poste de police à El-Ayoune occupée,

au seul motif de porter une tenue aux couleurs de l'emblème sahraoui.

En guise de solidarité, des composantes de la société civile sahraouie dans les villes occupées, ont lancé, mardi, une campagne sous le slogan "Nous sommes tous Aldia".

Il s'agit par cette campagne de dénoncer la terreur et les actes racistes auxquels se livre le régime d'occupation marocain à l'encontre des enfants sahraouis, ce qui est une violation flagrante de la Loi et des conventions internationales sur la protection des enfants, selon les organisateurs de cette initiative.

Un communiqué sanctionnant cette initiative a affirmé que ces actes d'harcèlement interviennent con-

commissément avec le retour à l'affrontement militaire au Sahara occidental, mettant en garde contre la campagne malveillante menée par les forces d'occupation marocaine contre les Sahraouis dans les villes occupées, qui pourrait conduire à d'autres agressions qui toucheraient des enfants, voire même des adultes.

Tout en condamnant ces actes, criminels et contraires à la loi, les organisateurs de la campagne ont rappelé les prescriptions des conventions internationales pertinentes, notamment l'article 13 de la Convention relative aux droits de l'enfant (HCDH) de 1989 et la Convention de Genève IV sur la situation des enfants lors des conflits armés.

MALI

L'envoyé spécial de l'UA pour le Mali et le Sahel Pierre Buyoya présente sa démission

L'envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel, ancien président du Burundi, Pierre Buyoya, a présenté sa démission qui a été acceptée, ont indiqué mardi des hauts responsables de l'UA.

M. Buyoya a confirmé aux médias avoir présenté sa démission, sans donner d'autre détail et sans en préciser la raison.

L'ancien président burundais a été condamné en octobre à la prison à perpétuité dans son pays pour l'assassinat présumé en 1993 de son prédécesseur Melchior Ndadaye.

Il a dénoncé un "procès politique" et une "parodie de justice" et annoncé faire appel.

M. Buyoya a démissionné car il veut "consacrer tout son temps et toute son

énergie à sa défense et veut éviter à l'UA une situation devenue embarrassante par rapport à un Etat membre", a expliqué aux médias, un haut responsable de l'UA, sous le couvert de l'anonymat.

Sa démission "a été acceptée avec reconnaissance pour l'excellent travail accompli au Mali au nom de l'UA", a indiqué

un autre haut responsable de l'organisation sous couvert de l'anonymat.

La justice burundaise a condamné M. Buyoya, avec une vingtaine de ses proches, pour "attentat contre le chef de l'Etat, attentat contre l'autorité de l'Etat et attentat tendant à porter le massacre et la dévastation".

NIGER

Décès de l'ancien président Mamadou Tandja

L'ancien président du Niger Mamadou "Baba" Tandja, qui avait dirigé le pays de 1999 à 2010, date de son renversement par

un putsch, est décédé mardi à Niamey à l'âge de 82 ans, selon un communiqué de la présidence lu à la télévision publique nigérienne.

"Un deuil de trois jours sera observé sur toute l'étendue du territoire national", selon la même source.

RWANDA

Niveau record des exportations de textiles et vêtements en 2020

Les exportations de textiles et de vêtements de l'industrie textile du Rwanda a généré près de 35 millions de dollars en 2020, selon les données du ministère du Commerce et de l'Industrie du pays.

Ce montant représente plus du quintuple de la valeur totale des expéditions enregistrées

en 2018 (6 millions de dollars).

Les principaux débouchés sur la période ont été la République démocratique du Congo, la Belgique, l'Allemagne et Hong Kong.

Pour le Rwanda, il s'agit d'une performance d'autant plus exceptionnelle que le secteur textile a perdu, en 2018,

son accès en franchise de droits au marché américain en réponse à l'imposition de tarifs sur les importations de vêtements d'occasion (4 dollars par kg) en provenance notamment des USA. Désormais, les exportations de vêtements vers le pays de l'Oncle Sam sont frappées par une taxe à l'entrée de

30%. A noter que le rang des acteurs de l'industrie rwandaise du vêtement s'estoïffé progressivement. En 2019, Jiangyin BaoRui Textile, l'une des plus grandes compagnies chinoises a fait son entrée dans le pays des mille collines en s'alliant à l'entreprenneur local Apparel Manufacturing Group (AMG).

PALESTINE

Plus de 7000 enfants palestiniens arrêtés depuis 2015

La Ligue arabe a appelé la communauté internationale à respecter ses responsabilités pour protéger les droits des enfants palestiniens des crimes israéliens quotidiens, faisant état dans son rapport de l'arrestation de 7000 enfants palestiniens depuis 2015.

Dans son rapport, la Ligue arabe a révélé que les autorités d'occupation israéliennes violent les conventions des droits de l'enfant qui stipulent que l'enfant ne doit subir aucune mesure arbitraire ou illégale dans sa vie personnelle et dans sa famille. Le rapport souligne aussi que l'occupation prive les enfants palestiniens des visites de familles dans les prisons israéliennes et exerce des méthodes de torture et pratiques inhumaines contre les enfants, en violation des articles 37 et 38 relatives aux droits de l'enfant.

Pas moins de 7000 enfants palestiniens ont été arrêtés depuis 2015, selon le rapport.

Ils sont souvent arrêtés et tués délibérément par les soldats de l'occupation, sur instruction directe des hauts responsables israéliens.

En outre, les enfants vivent dans des conditions de détention atroces dans les geôles de l'occupation où ils subissent toute forme de torture et de pression psychologique et physique, en violation des résolutions internationales. Selon le rapport, les autorités de l'occupation ont interdit l'enseignement et les manuels didactiques dans les geôles israéliennes, empêchant les enfants de continuer leurs études et afin de propager l'ignorance parmi les enfants palestiniens. A ce effet, la Ligue arabe a affirmé que l'occu-



pation a escaladé ses campagnes d'arrestations contre les enfants palestiniens depuis 2015, notant que les autorités israéliennes condamnent les enfants à plus de 10 ans de prison et à perpétuité. Le rapport a également indiqué que plus de 170 enfants palestiniens sont actuellement incarcérés dans les geôles de l'occupation, sans aucune inculpation juste. Le

même rapport mentionne par ailleurs que les enfants croupissent dans des cellules qui manquent des mesures préventives contre la pandémie de Coronavirus, ainsi qu'ils sont privés de recevoir un suivi médical essentiel.

En effet, selon la même source, l'administration pénitentiaire exerce une négligence médicale délibérée contre les enfants malades.

SYRIE

Nouvelles agressions israéliennes contre la Syrie

L'agence de presse officielle syrienne Sana a fait état de deux "agressions" israéliennes mardi soir dans le sud de la Syrie et près de Damas.

Ces "agressions", qui font généralement référence à des attaques aériennes, se sont produites près du village de Rwhinah dans la province de Quneitra

(sud) et dans la région de Jabal al-Manea dans la province de Damas, selon Sana. Aucune victime n'a été signalée dans l'immédiat.

LIBAN

Explosion de Beyrouth : un juge réclame une enquête sur trois ministres

Le juge dirigeant l'enquête libanaise sur l'explosion meurtrière du 4 août dans le port de Beyrouth veut que des investigations soient menées à l'encontre de trois ministres pour leur possible responsabilité dans cette catastrophe, a annoncé mardi une source judiciaire. Le juge Fadi Sawan

a réclamé dans une lettre au parlement - dont un organe est habilité à poursuivre les membres du gouvernement - l'ouverture d'une enquête sur le ministre des Travaux publics et des Transports Michel Najjar ainsi que sur ceux des Finances Ghazi Wazni et de la Justice Marie-Claude Najm,

selon la même source. Il lui a aussi demandé de se pencher sur le rôle de plusieurs autres personnes ayant occupé les mêmes fonctions ministérielles dans les trois précédents gouvernements. Les investigations qu'a lui-même effectuées le juge Sawan ont fait naître "certains soupçons

quant à la responsabilité de ces ministres et à leurs défaillances face à la gestion de la présence dans le port de nitrate d'ammonium" dont l'explosion de centaines de tonnes a fait plus de 200 morts et des milliers de blessés et ravagé une grande partie de la capitale, a ajouté cette source.

BELARUS

L'opposant Victor Bbaryko inculpé pour corruption



L'opposant biélorusse, Viktor Babaryko, arrêté en juin et qui était le principal rival du président Alexandre Loukachenko à l'élection présidentielle du mois d'août, a été officiellement inculpé pour corruption et "blanchiment d'argent", ont indiqué les services de sécurité biélorusses.

"Le service d'investigation du KGB a terminé l'enquête préliminaire concer-

nant l'affaire criminelle en lien avec les cadres dirigeants de Belgazprombank", ont indiqué dans un communiqué les services de sécurité biélorusses.

Viktor Babaryko, qui dirigeait cette banque avant de se lancer en politique, est accusé d'avoir "reçu des pots-de-vin d'un groupe organisé en quantité particulièrement importante, ainsi que du blanchiment de fonds obtenus par des moyens criminels", selon le KGB.

Plusieurs autres cadres dirigeants de Belgazprombank sont poursuivis mais Viktor Babaryko est accusé d'être "l'organisateur des activités criminelles" de la banque.

Selon le KGB, "tous les accusés ont pleinement reconnu leur culpabilité dans les crimes dont ils sont accusés, à

l'exception de Viktor Babaryko". M. Babaryko a été arrêté en juin alors qu'il était le principal candidat d'opposition à l'élection présidentielle d'août. Les autorités biélorusses l'avaient alors accusé d'être responsables de fraudes et de blanchiment d'argent pour un montant dépassant les 60 millions de dollars. Viktor Babaryko est emprisonné depuis lors. Sa directrice de campagne, Maria Kolesnikova, a ensuite rejoint l'équipe de Svetlana Tikhonovskaia, elle-même l'épouse d'un autre opposant emprisonné.

Celle-ci a pu présenter sa candidature à l'élection présidentielle et a réussi à mobiliser des foules jamais vues dans l'histoire du Bélarus.

Alexandre Loukachenko a été déclaré vainqueur de l'élection présidentielle du 9 août avec plus de 80% des voix, ce qui a déclenché des manifestations monstres dans le pays, plusieurs réunissant plus de 100.000 personnes à Minsk, la capitale.

USA

Joe Biden assure que les Etats-Unis sont "prêts à guider le monde"

Les Etats-Unis sont "prêts à guider le monde", a affirmé le président élu américain Joe Biden, en présentant l'équipe diplomatique et de sécurité nationale de son futur gouvernement, mardi à Wilmington.

"C'est une équipe qui reflète le fait que l'Amérique est de retour, prête à guider le monde et pas à s'en retirer", a-t-il affirmé, signalant le virage qu'il entend faire prendre à la politique étrangère américaine.

La victoire de Biden dans l'Etat-clé de Pennsylvanie certifiée

La victoire de Joe Biden à la présidentielle dans l'Etat-clé de Pennsylvanie a été officiellement certifiée, mardi, après la certification la veille de sa victoire dans le Michigan, rapportent les médias locaux.

La responsable des élections pour la Pennsylvanie, Kathryn Boockvar, "a certifié aujourd'hui les résultats", a tweeté Tom Wolf, gouverneur démocrate de l'Etat.

Il a précisé avoir signé dans la foulée le certificat confirmant la victoire de Joe Biden et de sa collègue Kamala Harris dans cet Etat du nord-est comptant 20 grands électeurs.

Les résultats finaux donnent le démocrate gagnant par une avance de 81.000 voix, sur un total de quelque 6,9 millions de suffrages exprimés.

En 2016, le président sortant, Donald Trump, l'avait emporté dans cet Etat face à Hillary Clinton par quelque 44.000 voix d'avance.

Le gouverneur et Mme Boockvar ont remercié les employés du bureau des élections pour avoir "organisé des élections justes et équitables à une période incroyablement difficile de l'histoire de notre Etat et du pays".

"Ils ont été constamment attaqués et se sont conduits admirablement", a estimé le gouverneur.

Cette certification intervient peu après la confirmation lundi de la victoire de Joe Biden dans le Michigan, autre Etat-clé doté de 16 grands électeurs.

Le président sortant Donald Trump et ses alliés avaient mis une pression particulièrement forte ces derniers jours sur les républicains du Michigan dans l'espoir de retarder cette certification, en vain, selon les médias.

En Pennsylvanie, les espoirs du président de bloquer la certification avaient été douchés samedi, après qu'un juge fédéral eut estimé "sans fondement" une action en justice emmenée par Rudy Giuliani, avocat personnel du président, alléguant des fraudes électorales "substantielles" dans cet Etat.

La certification des résultats par les Etats tient normalement de la routine après chaque scrutin. Mais le refus de Donald Trump d'admettre sa défaite - annoncée le 7 novembre, quatre jours après l'élection - a cette année considérablement compliqué et retardé le processus dans les Etats-clés. Lundi, tout en donnant pour la première fois son feu vert au processus de transition permettant au gouvernement Biden de se préparer à prendre le pouvoir le 20 janvier, Donald Trump a promis de poursuivre le "juste combat" pour tenter de prouver qu'il y a eu fraudes en sa défaveur lors du scrutin.

ALGÉRIE- ITALIE "La semaine de la cuisine italienne dans le monde" en version virtuelle

La manifestation "La semaine de la cuisine italienne dans le monde" se tient cette année dans le monde entier en version virtuelle, sous forme de master class et de rencontres, a-t-on appris auprès l'Ambassade d'Italie à Alger.

Cette 5ème édition de l'événement qui se poursuit jusqu'au 29 novembre, prévoit un webinaire sur "Le défi d'une alimentation saine pendant la pandémie de Covid-19 dans une situation de réfugiés prolongée" particulièrement axé sur la menace de malnutrition pendant la pandémie dans les camps de réfugiés en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (Pam).

Un second webinaire en collaboration avec l'Ecole internationale de cuisine italienne et l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger sera dédié à la diète méditerranéenne, un processus nutritionnel sain directement liée à l'identité et à la culture de ces pays.

Un cycle de six master class sur le thème "Découvrir l'Italie par ses traditions culinaires", dédié à la découverte des produits typiques de la cuisine italienne, est également au programme en plus de rencontre sur les éléments communs entre les cuisines algérienne et italienne.

Le programme de "la semaine de la cuisine italienne dans le monde" est ouvert au public sur simple inscription sur le site Internet ou les réseaux sociaux de l'ambassade d'Italie à Alger.

Née en 2016, cette manifestation est organisée par le ministère italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, avec pour but de promouvoir les traditions culinaires et gastronomiques en tant que signes distinctifs de l'identité et la culture italienne.

UNESCO Condamnation de l'assassinat d'un journaliste au Brésil

La Directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Audrey Azoulay, a condamné l'assassinat par des hommes armés d'un journaliste dans la localité de Peixoto de Azevedo, dans l'Etat de Mato Grosso au Brésil.

"Tuer un journaliste est une atteinte directe à la liberté d'expression et à la liberté d'information", a souligné Mme Azoulay citée dans un communiqué, se disant "convaincue que les autorités brésiliennes mèneront une enquête diligente et approfondie qui conduira à l'arrestation des responsables de son assassinat et, ce faisant, dissuadera de nouvelles violences à l'encontre des journalistes".

Edney Menezes travaillait pour la chaîne brésilienne TV Miragem.

Il avait été tué dans sa voiture le 15 novembre par deux hommes à moto, rappelle l'organisation onusienne.

Dans un rapport publié à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes, l'Unesco fait état d'une baisse de 14% des meurtres de journalistes dans le monde en 2018-2019 par rapport aux deux années précédentes.

Le rapport de la Directrice générale de l'Unesco sur la sécurité des journalistes et le danger de l'impunité a recensé 156 meurtres de journalistes à travers le monde lors de ces deux années, dont 57 en 2019, ce qui représente le "total annuel le plus bas depuis dix ans".

Toutefois, le document déplore un niveau d'impunité extrêmement élevé pour les crimes ciblant les journalistes, avec près de 9 cas sur 10 qui restent impunis.

L'Unesco promeut la sécurité des journalistes au travers de mesures de sensibilisation mondiale, d'un renforcement des capacités, ainsi que par la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

APS

PUBLICATION "Covid-19, vérités et réalités", dernier ouvrage du Professeur Mostéfa Khiati

Dans son nouvel ouvrage intitulé "Covid-19, vérités et réalités", le Professeur Mostéfa Khiati propose une analyse documentée avec rigueur, confrontant les visions de nombreux spécialistes sur une première partie de cette pandémie et sur les mesures de prévention prises par différents pays sur une période de plus de six mois.

Publié récemment aux éditions "Loumi", cet ouvrage de 520 pages est préfacé par le Professeur émérite de l'université américaine John-Hopkins, Elias Zerhouni, qui estime que l'histoire du Covid-19 doit être "documentée avec rigueur et en temps réel" pour servir de référence et de ressource future aux "experts et preneurs de décisions qui seront amenés à redéfinir leur approche et préparer le système de santé publique à l'avenir".

Le Pr. Khiati revient de manière chronologique sur l'apparition du virus en Chine et la diffusion de l'épidémie en Asie et en Europe avant d'aborder les différents cas de contamination à grande échelle qui ont permis d'étudier les voies de propagation notamment les rassemblements religieux, les manifestations sportives, les mouvements populaires ou encore des cas en milieu professionnel. Il aborde également les manifestations de l'infection et son évolution ainsi que les différentes possibilités de dépistage et les mesures prises pour y faire face comme le confinement sanitaire et l'immunité collective.

Le professeur documente aussi les traitements adoptés en revenant sur le grand débat suscité par



l'usage de l'hydroxychloroquine. La seconde moitié de "Covid-19, vérités et réalités" est, quant à elle, dédiée à la pandémie en Algérie, à l'historique de son évolution depuis l'apparition du premier cas et du premier foyer, et au moyens et mesures mis en oeuvre pour y faire face, leur disponibilité à différentes périodes et leur efficacité.

L'ouvrage aborde le confinement, comme moyen de juguler la propagation du virus, la chronologie de sa mise en place en Algérie et dans d'autres pays, son efficacité, et les conséquences sociales, éco-

nomiques, éducatives et culturelles liées à cette mesure. Le professeur Khiati fait également le bilan du rôle joué par la communication dans la lutte contre la propagation du coronavirus et l'assistance aux citoyens en relevant un "faible recours aux applications technologiques". Il établit également une évaluation de la gestion de la crise sur de nombreux plans comme la place du "numérique dans le système de soin", "l'exposition du personnel médical", ou encore "le degré d'adhésion du public aux mesures sanitaires". Médecin chercheur et enseignant à l'université d'Al-

ger, Mostéfa Khiati est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Algérie et la médecine algérienne dont "Histoire de la médecine en Algérie de l'antiquité à nos jours" (2003), "Les blouses blanches de la révolution" (2011), "Histoire des épidémies, des famines et des catastrophes naturelles en Algérie" (2011), "Les irradiés algériens, un crime d'Etat" (2018), "Les 83 guerres menées par l'Algérie durant la période ottomane" ou encore "Femmes ayant marqué l'histoire de l'Algérie" et "Ali Rékha El Jazairi, gouverneur de Tripoli" publiés l'été dernier.

CINÉMA Le film "Abou Leila" de Amine Sidi Boumediene primé en France

Le long métrage de fiction algérien "Abou Leila" du réalisateur Amine Sidi Boumediene a reçu récemment le prix "Gérard Frot-Coutaz" du festival "Entrevues" de Belfort (France), a-t-on appris auprès de l'équipe du film. Le prix "Gérard Frot-Coutaz" récompense le meilleur premier film de fiction sorti en salle en 2020.

Coproduction, algéro-franco-quinés 1990, à travers l'histoire des jeunes Samir joué par Slimane Benouari et Lotfi campé par Lyes Salem qui traquent dans le désert algérien, Abou Leila, un dangereux terroriste.

"Abou Leila" explore l'important impact sur la société de la violence et des traumatismes qui y sont liés. Programmé 72e Festival de Cannes, en mai 2019, dans la section "Semaine de la critique", "Abou Leila" est le premier long métrage de Amine

Sidi Boumediene, après ses deux courts métrages, "Demain Alger?" et "El Djazira". Ce film avait également été projeté dans des festivals en Bosnie Herzégovine, en Tunisie, en Belgique, en Italie ou encore en Egypte.

L'acteur et réalisateur algérien Lyes Salem avait décroché le Prix du meilleur acteur pour son rôle dans ce film lors des 30e Journées cinématographiques de Carthage en Tunisie en 2019.

GESTION DES BIBLIOTHÈQUES Mila : implication des associations culturelles dans la gestion des bibliothèques communales

Les services de la culture de la wilaya de Mila viennent d'ouvrir la porte aux associations culturelles pour s'impliquer dans la gestion des bibliothèques communales, en coordination avec les collectivités locales, a indiqué mardi, le directeur de la culture, Djamel Berhi. "La mission de gestion des bibliothèques communales sera

confiée aux associations en fonction de cahiers de charges à signer par les services de la culture, la commune concernée et l'association intéressée", a précisé à l'APS, le même responsable. Cette formule a été testée avec "succès" depuis quelques années à Chelghoum Laïd où la gestion de la bibliothèque de la cité Djamaa Lakhdar a

été confiée en fonction d'un cahier de charges à l'association culturelle El Moustakbal, a affirmé le directeur de la culture. Courant 2020, une convention a été signée avec l'association El Qabas de la commune de Tadjenanet pour gérer la bibliothèque communale tandis que les contacts sont en cours avec l'association El Moustakbal

pour gérer la bibliothèque de la commune d'Ouled Khelouf, a-t-on fait savoir. "Les services de la culture œuvrent à généraliser cette idée pour optimiser l'exploitation de ces structures surtout que la wilaya compte 28 bibliothèques dont quatre sectoriels insuffisamment exploitées faute d'encadrement qualifié", a-t-on conclu.

APPLICATIONS INTERNET

Inde : 43 autres applications mobiles chinoises interdites

L'Inde a annoncé, mardi, l'interdiction de 43 autres applications mobiles chinoises dans un climat de tensions entre les deux pays suite à un affrontement frontalier meurtrier en juin.

Mi-juin, 20 soldats indiens ont été tués dans un affrontement qui a fait un nombre inconnu de victimes côté chinois, à la frontière disputée entre les deux pays au Ladakh dans l'Himalaya.

Dans la foulée, New Delhi avait interdit fin juin sur son marché intérieur, 50 applications chinoises dont la plateforme de partage de vidéos TikTok ainsi que WeChat ou

le jeu Clash of Kings. Fin juillet, 47 autres applications -- des versions réduites ou des variantes pour la plupart -- avaient été interdites.

En septembre, l'Inde a annoncé l'interdiction de 118 applications mobiles chinoises supplémentaires dont le très populaire jeu PUBG Mobile.

Parmi les dernières applications en date à se retrouver interdites en Inde figure celle

de la place de marché internationale d'Alibaba, AliExpress, le service de livraison Lalamove et d'autres applications de rencontres et de diffusion en direct.

Sur le marché des ventes en ligne en Inde, pays de 1,3 milliard d'habitants, Alibaba est présent également via sa plateforme de paiement Paytm et son épicerie BigBasket.



CHINE-ESPACE

La sonde Chang'e-5 achève sa première correction orbitale

La sonde lunaire chinoise Chang'e-5 a effectué mardi soir avec succès sa première correction orbitale, selon l'Administration nationale de l'espace de Chine (ANEC).

La sonde a effectué la correction orbitale à 22h06 (heure de Pékin) après que son moteur 3000N a fonctionné pendant environ deux secondes, puis a poursuivi son voyage vers la Lune.

Avant cette correction orbitale, la sonde lunaire a voyagé pendant environ 17 heures dans l'espace et se trouvait à quelque 160.000

km de la Terre. Tous les systèmes de la sonde étaient en bon état, a déclaré l'ANEC.

La correction orbitale est nécessaire pour que la sonde suive sa trajectoire théorique la plus étroitement possible, d'après l'ANEC.

La Chine a lancé la sonde lunaire mardi matin à 4h30 pour collecter et ramener des échantillons lunaires.

Il s'agit de la première tentative du pays pour récupérer des échantillons d'un corps céleste extraterrestre.

APPLE

Le chef de la sécurité accusé de corruption

Le directeur de la sécurité d'Apple a été inculpé pour corruption supposée pour avoir, selon la justice, offert des dizaines d'iPads (les tablettes numériques de la marque à la pomme) dans le but d'obtenir des permis de ports d'armes pour les employés du géant des technologies.

Thomas Moyer, responsable de la sécurité pour le groupe californien, et un courtier en assurances "sont accusés d'avoir offert des pots-de-vin pour obtenir des permis de port d'une arme à feu cachée (CCW)", a indiqué lundi un communiqué du procureur du comté de Santa Clara, dans la Silicon Valley.

Un sous-shérif, Rick Sung, et un capitaine, James Jensen, ont aussi été inculpés pour avoir demandé ces pots-de-vin, précise le bureau du procureur. L'enquête, qui a duré deux ans

et porté sur différents actes de corruption supposée, a révélé que les deux hommes ont refusé d'émettre les permis "tant que les postulants n'auraient pas donné quelque chose de valeur en échange". Thomas Moyer avait fini par promettre de donner 200 iPads - l'équivalent de près de 70.000 dollars - contre 4 permis, avant de "retirer précipitamment" son offre "au dernier moment", en août 2019, quand il a appris que le procureur avait ordonné une perquisition du bureau du shérif, selon le communiqué.

Le chef de la sécurité mondiale d'Apple "est innocent", a rétorqué son avocat Ed Swanson dans une déclaration écrite. "Il n'a rien fait de mal et s'est comporté avec la plus grande intégrité pendant toute sa carrière. Nous n'avons aucun doute qu'il sera acquitté lors du procès".

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE
NIF : 410002000016085

3eme avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales

La wilaya d'Alger Direction du Budget de la comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour le réalisation de Travaux de Fourniture et pose de la signalisation horizontale et verticale sur le réseau routier de la wilaya:

Lot 01-S2 : Fourniture et pose de la signalisation verticale-2ème section-

Lot 06-S1 : Fourniture et pose de la signalisation-Peinture des supports, mats et poteaux-2ème section-

Lot 06-S2 : Fourniture et pose de la signalisation-Peinture des supports, mats et poteaux-2ème section-

Lot 06-S3 : Fourniture et pose de la signalisation-Peinture des supports, mats et poteaux-2ème section-

Qui s'adresse à :

Lot 05 :

- Toutes les entreprises disposant d'une qualification professionnelle en Travaux Publics en activité principale ayant au moins la catégorie 3 ayant les codes de signalisation routière (347-4255 ou 4256)

- Le chiffre d'affaire (CA) sera le chiffre d'affaire moyen figurant sur les bilans d'activité des trois dernières années 2016- 2017-2018 exercées il sera au minimum égale à : lot 01-S2 : 37.000.000DA.

- Ayant une expérience dans l'exécution des travaux de signalisation sur Routes (Auto routes, voie express, RN, ou CW) durant les 05 dernières années au moins un projet de signalisation. Lot 01 : verticale portiques et poteaux avec réalisation de d'au moins 20 portiques ou poteaux.

Ayant au moins. Lot 01 : un atelier de fabrication des plaques de signalisation et de confection, justifié par un PV de constat établi par un huissier de justice ou un expert agréé ou la chambre de commerce.

NB : Le maître de l'ouvrage peut visiter les lieux s'il juge nécessaire.

Lot 06 :

- Toutes les entreprises disposant d'une qualification professionnelle en Travaux Publics ou bâtiment ou hydraulique en activité principale ou secondaire ayant au moins la catégorie 2.

- Le chiffre d'affaire (CA) sera le chiffre d'affaire moyen figurant sur les bilans d'activité des trois dernières années exercées (2016-2017-2018) il sera au minimum égale à : lot 06-S1 : 32.000.000DA, lot 06-S2 : 20.000.000DA, lot 06-S3 : 13.000.000,00 DA TTC.

- Lot 06 : Ayant une expérience dans l'exécution des travaux de peinture des annexes et équipements routes, avoir au moins un projet de peinture OA ou équipement routes, peintures ou réfection des murs aux abords des routes (Voie express, RN ou CW).

NB : Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, Il pourra être retenu dans plusieurs lots, mais dans le lot, il ne sera retenu que dans une seule section dans un lot. Si un soumissionnaire est classé moins disant dans plus d'une section d'un même lot, il sera retenu dans la section ayant le montant le plus élevé (dans le même lot). L'attribution des autres sections du même lot se fera par ordre décroissant des montants des sections du lot considéré lors de l'évaluation financière.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger (Bureau des

marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° lot »

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, Bureau des marchés. Sis au, 125 de Rue Tripoli -Hussein Dey.

NB : Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (instructions aux soumissionnaires)

La durée de préparation des offres est de Dix Jours (10) Jours à compter de la répartition de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux.

Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois à compter du dernier jour du délai de préparation des offres.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 13h00.

Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres, au niveau de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger 125, Rue de Tripoli - Hussein Dey - Alger.

DK NEWS

Anep : 2016019160 du 26/11/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ILLIZI
DAÏRA IN AMENAS
COMMUNE BORDJ OMAR IDRISSE
NIF : 098433045066421

Avis d'annulation d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service publics.

Vu PV de la commission des marchés publics de la commune de Bordj Omar

Idrissi en date du 20.07.2020.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bordj Omar Idrissi annonce aux participants les appels d'offres ouverts avec exigence de capacités minimales est annulé comme l'indique le tableau suivant :

N° l'appel d'offres	L'opération	L'avis d'appel d'offres	L'avis d'attribution provisoire
024/2019	- Réalisation un aménagement urbain dans la commune de Bordj Omar Idrissi	18/11/2019 جريدة الجزائر ماتن DK NEWS	16/02/2020 جريدة الجزائر ماتن DK NEWS

La raison est erreur dans les Procédures.

DK NEWS

Anep : 2030001491 du 26/11/2020

ATHLÉTISME/ELITE NATIONALE - PRÉPARATION

Stage bloqué pour les sprinters à Tlemcen

Une trentaine d'athlètes, spécialisés en sprint et dans les épreuves techniques, effectueront un stage bloqué du 2 au 24 décembre prochain à Tlemcen, en vue des prochaines échéances internationales, a indiqué la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

"La Direction technique nationale (DTN) a jeté son dévolu sur le complexe sportif de Lalla Setti, pour abriter ce stage de préparation" a encore précisé la FAA dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Parmi les importants rendez-vous internationaux que préparent les sportifs algériens, les prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus du 1er au 5 juin 2021 à Oran (Ouest).

La préparation de l'élite algérienne avait débuté le 11 novembre courant à Tikjda (Wilaya de Bouira), avec l'entrée en stage des athlètes spécialisés en marche, en cross-country et en demi-fond.

Là encore, une trentaine d'athlètes avait été retenus pour ce stage, qui doit se poursuivre jusqu'au 2 décembre prochain, mais finalement, il y a eu une dizaine d'absents, dont certains noms importants, notamment chez les dames, avec les défections de Bariza Ghezlan, Riham Sennani, Amina Bettiche et Melissa Touloum.

Des absences qui s'ajoutent à trois cas de contamination au coronavirus, et qui ont été immédiatement retirés de ce stage, avant d'être placés en isolement, en attendant leur rétablissement.

A l'instar des autres spécialités, la sélection nationale de cross-country prépare les prochains Championnats d'Afrique, prévus du 6 au 7 mars au Togo, ainsi que le Meeting de Diamond League, prévu à Rabat (Maroc).

RUGBY/ FRANCE

L'ancien international Christophe Dominici retrouvé mort près de Paris

L'ancien international français de rugby Christophe Dominici a été retrouvé mort mardi dans le parc de Saint-Cloud, près de Paris, selon des sources concordantes.

L'ancien joueur du Stade français, qui était âgé de 48 ans, est monté sur le toit d'un bâtiment désaffecté du parc en début d'après-midi avant de sauter, a précisé une source policière.

Selon une source judiciaire, qui a confirmé la mort du joueur, un témoin aurait vu l'ancien joueur faire une chute de 10 mètres.

Une enquête pour recherche des causes de la mort a été ouverte par le parquet de Nanterre (région parisienne).

L'ancien ailier (67 sélections) avait remporté cinq fois le titre de champion de France avec le Stade Français et avait été finaliste de la Coupe du monde en 1999 avec le XV de France, prenant notamment une part prépondérante dans la victoire d'anthologie face à la Nouvelle-Zélande en demi-finale.

APS

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2021

Remise de subventions à 325 athlètes représentant 21 fédérations

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a procédé à l'octroi de subventions destinées à la préparation des athlètes qualifiés et qualifiables aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2021 ainsi qu'en prévision des Jeux méditerranéens d'Oran 2022, indique mardi un communiqué du MJS.

Ces subventions seront attribuées à 325 athlètes (127 filles et 198 garçons), représentant 21 fédérations sportives sur la base d'un programme global et de plans de préparation individualisés s'étendant jusqu'en juin 2021.

"Ces subventions couvrent les indemnités et la couverture sanitaire des athlètes, les stages de préparation à l'intérieur du pays et à l'étranger, la participation aux compétitions internationales, les équipements sportifs ainsi que les rémunérations de l'encadrement technique", précise le MJS. Les fédérations sportives concernées sont : le handisport, l'athlétisme, le cyclisme, la boxe, le handball, lutttes associées, le karaté-do, le judo, la gymnastique, la natation, l'aviron et le canoë kayak, le basket-ball, l'escrime, le tennis, le volley-ball, la voile, l'haltérophilie,



le badminton, le taekwondo, le tir sportif et le tennis de table. "Le versement de ces subventions s'inscrit dans le cadre

d'un plan d'action global élaboré par le secteur de la Jeunesse et des Sports à l'effet d'assurer la prise en charge complète des athlètes d'élite et de haut niveau et des jeunes talents sportifs.", conclut le communiqué.

VOILE

Le coup d'envoi de la saison internationale en avril aux Bermudes

La Fédération internationale de voile (World Sailing) a annoncé, mardi sur son site, l'élaboration d'un calendrier pour la première moitié de la saison, avec comme événements d'ouverture fixés désormais aux Bermudes (24-25 avril 2021) puis à Tarente, pour le Grand Prix d'Italie (5-6 juin).

"En remplacement des Grands Prix de San Francisco et New York, c'est celui des Bermudes (avril 2021) qui donnera le coup d'envoi de notre saison 2 et ouvrira la voie à un exercice élargi qui devra comporter neuf compétitions", a indiqué World Sailing.

Bien que San Francisco et New York devaient initialement accueillir les premiers événements après le report de la saison 2 de SailGP en raison du coronavirus, la ligue, chargée de la gestion des compétitions, a modifié le calendrier "pour assurer une plus grande certitude

et réduire les déplacements au début de l'année. Le Grand Prix des Etats-Unis, prévu à San Francisco, servira désormais de Grand Final SailGP saison 2 et devrait avoir lieu en avril 2022", a expliqué l'instance internationale.

Selon la même source, "les Bermudes sont non seulement la destination insulaire ultime, mais ont été en grande partie à l'abri de la pandémie.

En raison de ses mesures de santé et de sécurité efficaces, les Bermudes sont un lieu idéal pour relancer le championnat mondial de course et accueillir des entraînements de pré-saison".

"Nous sommes extrêmement heureux que notre portefeuille de partenaires de sites se soit élargi pour inclure des événements aux Bermudes et en Italie.

Les deux sites devraient offrir d'excellentes conditions pour nos courses à grande vitesse et à proximité du rivage.

Ce nouveau calendrier nous permet de planifier nos premiers événements de 2021 avec plus de confiance tout en conservant un événement américain en fin de saison", s'est félicité le P-dg de SailGP, Russel Coutts.

Après le redémarrage de la ligue aux Bermudes, SailGP se déplacera en Europe - où quatre de ses huit équipes nationales sont basées - pour une série de cinq épreuves de Grands Prix commençant à Tarente.

"L'Italie est depuis longtemps l'une des meilleures destinations de voile au monde, et la ville côtière du sud accueillera pour la première fois les meilleurs marins du monde".

Le Grand Prix de Grande-Bretagne, qui aura pour théâtre Plymouth, aura ensuite lieu les 17 et 18 juillet, suivi du Grand Prix du Danemark à Aarhus, les 20 et 21 août.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDISPORT

Le président Hachfa et son bureau suspendus, un directoire installé

Le président de la Fédération algérienne de handisport (FAH), Mohamed Hachfa, et son bureau fédéral, ont été suspendus suite à un rapport de l'inspection générale du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a appris l'APS mardi du MJS.

"Le président Hachfa et son bureau fédéral ont été suspendus suite à un rapport de l'inspection générale du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Un directoire a été installé pour gérer les affaires courantes", a précisé la même

source, sans détailler les motifs derrière cette décision.

Cette dernière intervient dans le cadre des visites de contrôle et d'inspection au niveau de différentes fédérations nationales, en vue de la prochaine opération de renouvellement des instances spor-

tives. Avant la FAH, les présidents de fédérations et membres des bureaux fédéraux de deux instances (boxe et bodybuilding, fitness et powerlifting) avaient été suspendus suite à des visites de contrôle de l'inspection générale relevant de la tutelle.

VOILE / VENDÉE GLOBE 2020

Le Français Thomas Ruyant victime d'une avarie au niveau de son foil babord

Le skipper français Thomas Ruyant, sociétaire de l'équipe LinkedOut, qui occupait la deuxième place mercredi matin, au classement provisoire du Vendée Globe 2020, "a été victime d'une avarie au niveau de son foil babord, mais reste en course", selon les organisateurs.

Cette avarie a obligé Ruyant à s'arrêter momentanément, mais il a pu reprendre

la course. Il sera toutefois privé pour le reste de son tour du monde de cet important appendice sur le côté gauche du bateau. "Je naviguais à 20 noeuds, quand j'ai entendu un grand bruit", a expliqué le skipper de LinkedOut, cité par les organisateurs dans un communiqué. "Je n'ai pas vraiment d'explication. J'ai rentré le foil à fond, afin qu'il ne traîne pas dans

l'eau. Avec le jour, j'ai pu inspecter le foil et son puits de fond en comble, en relation avec mon équipe et les architectes à terre. Il n'y a pas de voie d'eau et le puits de foil est sain. Mais le foil est vraiment fissuré à de nombreux endroits, a-t-il précisé. Au pointage de 12h00 (11h00 GMT), Ruyant pointait toujours à la 2e place, à 70,1 milles du leader Charlie Dalin (Apivia).

LIGUE 1 (1RE JOURNÉE) USMA-ESS, un choc pour lancer la saison

Après huit mois de repos forcé imposés par la pandémie de coronavirus (Covid-19), le championnat de Ligue 1 de football reprendra ses droits à partir de vendredi, avec le déroulement de la 1re journée de la saison 2020-2021, marquée par le choc entre l'USM Alger et l'ES Sétif.

Le football algérien va donc enfin pouvoir se réveiller de sa "léthargie", mais une fois n'est pas coutume, en l'absence du public en raison des mesures préventives décidées pour endiguer la propagation du virus.

Les stades à travers le pays vont sonner creux dans ce qui sera le premier championnat professionnel à 20 clubs, au lieu de 16.

Le changement a été approuvé par les clubs professionnels, sur proposition de la Fédération algérienne (FAF), dans le cadre du léger remaniement du système de compétition pyramidale.

Le stade Omar-Hamadi sera le théâtre de cette première affiche de la saison entre l'USMA et l'ESS, deux équipes qui aspirent à revenir au-devant de la scène après un exercice 2019-2020 en-deçà des attentes.

L'USMA a vécu une semaine mouvementée, suite au limogeage de son entraîneur français François Ciccolini dimanche, pour avoir boycotté la cérémonie protocolaire à l'issue du match de Supercoupe d'Algérie perdu face au CR Belouizdad (1-2) la veille.

L'entraîneur-adjoint Benarabi Bouziane a été appelé à la rescousse pour être nommé dans la foulée à la tête de la barre technique, avec comme objectif immédiat de remobiliser les troupes en vue de ce choc face aux Sétifiens.

L'ESS, dont le capitaine Akram Djahnit est incertain pour blessure, se rendra à Alger avec

la ferme intention de réussir ses débuts, sous la houlette du technicien tunisien Nabil Kouki.

Cette rencontre s'annonce équilibrée en perspective et ouverte à tous les pronostics.

La JS Kabylie, dont l'effectif a été largement remanié, entamera la saison à domicile face au CA Bordj Bou Arréridj, dirigé sur le banc par Dziri Billel.

Les "Canaris", pas très rassurants lors des matchs amicaux, devront sortir le grand jeu pour éviter le faux départ et gagner ce premier match face à une équipe du CABBA capable du meilleur comme du pire.

De son côté, le NA Hussein-Dey, auteur du record du plus grand nombre de joueurs recrutés cet été, sera face à un véritable test à la maison, en affrontant le MC Oran, dont le compartiment offensif, mené par l'ancien buteur du MC Alger Hicham Nekkache, a craché le feu lors des matchs amicaux.

Le Nasria, entraîné par Nadir Leknaoui, a démontré de bonnes dispositions durant la période préparatoire, ce qui pourrait lui permettre de réaliser un bon départ, même si le club oranais ne compte pas effectuer le voyage à Alger en victime expiatoire.

Le NC Magra, bon dernier au classement final du précédent exercice, accueillera dans son antre des Frères-Boucheligue l'ASO Chlef, avec l'objectif d'éviter les erreurs du passé et entamer la saison du bon pied.

Pour sa part, l'Olympique Médéa, nouveau promu et champion de Ligue 2 2019-2020, dé-



butera à domicile face à la JS Saoura, dans un match qui promet entre deux équipes pratiquant un beau football.

La JSS, dont l'entraîneur Mezziane Ighil a prolongé son contrat durant l'intersaison, va devoir lutter également contre les conséquences de la pandémie de Covid-19. En effet, le club de Béchar sera contraint d'effectuer de longs trajets par route en raison de la fermeture de l'espace aérien.

Le staff technique aura certainement du pain sur la planche pour maintenir les joueurs en forme physiquement.

Les trois autres promus en Ligue 1, la JSM Skikda, le WA Tlemcen et le RC Relizane, auront à cœur de réussir leur retour parmi l'élite.

Si le RCR partira légèrement favori à domicile face au Paradou

AC, le WAT et la JSMS devront puiser dans leurs ressources, puisqu'ils auront à effectuer deux déplacements périlleux pour défier respectivement le CS Constantine et l'US Biskra.

A noter que deux matchs sont reportés à une date ultérieure : USM Bel-Abbès - MC Alger et AS Aïn M'lila - CR Belouizdad, les

deux clubs algérois étant engagés au tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique. Le MCA sera en appel au Bénin pour croiser le fer samedi (17h00) avec les Buffles du Borgou, alors que le Chabab accueillera dimanche les Libyens d'Al-Nasr au stade olympique du 5-Juillet (17h00).

Programme des rencontres :

Vendredi 27 novembre :

CS Constantine - WA Tlemcen (14h30)
NA Hussein-Dey - MC Oran (14h30)
RC Relizane - Paradou AC (15h00)
JS Kabylie - CA Bordj Bou Arreridj (16h00)

Samedi 28 novembre :

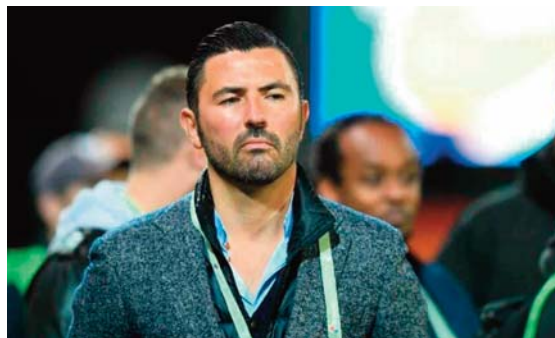
O. Médéa - JS Saoura (14h30)
NC Magra - ASO Chlef (14h30)
US Biskra - JSM Skikda (15h00)
USM Alger - ES Sétif (16h00)

Reportés :

USM Bel-Abbès - MC Alger
AS Aïn M'lila - CR Belouizdad

LIGUE 1 (USM ALGER)

Antar Yahia : «Impossible de juger l'équipe au bout du premier match officiel»



Le directeur général sportif de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) Antar Yahia, a dénoncé une campagne de déstabilisation visant son équipe, estimant qu'il était "impossible" de juger une équipe au bout d'un match officiel, quatre jours après sa défaite en Supercoupe d'Algérie face au CR Belouizdad (1-2).

"Montrez-moi un dirigeant qui ne s'est jamais trompé en recrutant un joueur ou un entraîneur ? Il est impossible de faire un bilan au bout de trois mois alors que notre équipe n'a joué jusque-là qu'un seul match officiel.

A peine que je commence à mettre quelque chose en place, et

me voilà déjà attaqué par ces mêmes personnes qui ne disaient rien quand des entraîneurs étrangers venaient à l'USMA se remplir les poches et partir", a indiqué le dirigeant usmiste dans un entretien vidéo, diffusé mardi soir sur la page officielle Facebook du club algérois.

Le club phare de "Soustara" a vécu une semaine mouvementée. L'entraîneur François Ciccolini a été limogé au lendemain de cette première rencontre, pour avoir boycotté la cérémonie protocolaire de remise des médailles, à l'issue de la Supercoupe d'Algérie. Il a été remplacé dans la foulée par son adjoint Benarabi Bouziane.

"On a mis une pression terrible sur les joueurs comme si ils ont joué 20 journées de championnat et perdus 18 matchs. Ce n'est pas normal. Nous sommes en train de construire une équipe. Je n'ai jamais déclaré que nous allons tout rafler cette saison.

J'assume que j'ai commis une erreur sur le plan communication. Je voulais tenir au courant nos supporters de l'actualité du club, donner une image positive, mais ça s'est transformé en pression négative sur les joueurs. Nous allons prendre les mesures pour protéger un peu plus l'équipe", a-t-il souligné.

Avant de conclure : " Je savais dès mon arrivée au club que les gens allaient guetter le moindre faux pas de notre part, mais je ne m'attendais pas à ce qu'ils se comportent de cette manière avec nos jeunes joueurs. C'est hypocrite de leur part.

Ces personnes là qui rodent autour du club n'aiment pas nous voir réussir, parce qu'il se trouve que leurs avantages ont disparu ". L'USM Alger entamera la nouvelle saison de Ligue 1, samedi prochain à domicile face à l'ES Sétif, en match prévu au stade Omar-Hamadi (16h00), à l'occasion de la première journée.

LIGUE 1 (ES SÉTIF)

Ferhani : «On n'est pas encore prêts à 100%»

Le défenseur de l'ES Sétif Houari Ferhani, a estimé mardi que son équipe n'était pas encore prête à 100% pour entamer la nouvelle saison 2020-2021 de Ligue 1 professionnelle de football, dont le coup d'envoi sera donné vendredi. "Je suis optimiste quant à notre disposition à bien entamer le nouvel exercice, même si on n'est pas encore prêts à 100%, à l'instar d'ailleurs de l'ensemble des clubs de l'élite", a affirmé le latéral gauche de l'Entente, à la page officielle Facebook du club.

3e au classement final de la précédente saison, l'ESS entamera le championnat en déplacement face à l'USM Alger, en

match prévu samedi prochain au stade Omar-Hamadi (16h00), à l'occasion de la 1re journée.

"Un grand travail nous attend pour pouvoir carburer à plein régime.

Je pense qu'après une si longue période d'inactivité (8 mois en raison de la pandémie de Covid-19, ndr), toutes les équipes partent à chances égales", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le capitaine de l'équipe Akram Djahnit, qui revient d'une blessure, est soumis un travail spécifique sous la houlette du préparateur physique.

Sa participation au premier match de la saison sera tranchée vendredi,

précise la même source. En revanche, les deux attaquants Yasser Berbeche et Khalil Darfalou, ainsi que le défenseur Youcef Laouafi, remis de leurs blessures, ont repris lundi l'entraînement collectif, et sont mis à la disposition de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki.

Exemptée du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération (CAF), au même titre que l'autre représentant algérien la JS Kabylie, l'ESS entamera la compétition au tour contre le vainqueur de la double confrontation entre CI Kamsar (Guinée) et Renaissance FC (Tchad) (aller : 22-23 décembre, retour : 5-6 janvier).

THE BEST FIFA AWARDS 2020 La liste des nommé(e)s dévoilée

La fédération internationale de football (Fifa), a dévoilé ce mercredi les listes des nommé(e)s pour les distinctions individuelles qui seront remises dans le cadre de la cérémonie des The Best FIFA Football Awards, prévue le 17 décembre prochain sous une forme virtuelle, rapporte l'instance mondiale sur son site officiel.

Deux panels d'experts - un décidé des noms retenus pour chaque catégorie. La cérémonie pour le football féminin et l'autre de remise des prix Fifa The Best, pour le football masculin - ont

initialement prévue en septembre a été reportée en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), se tiendra finalement sous une forme virtuelle le 17 décembre.

Les successeurs de Lionel Messi et Megan Rapinoe, couronnés l'an passé à la Scala de Milan, recevront un trophée au goût de Ballon d'Or, puisque la récompense suprême habituellement décernée en décembre par le magazine France Football a été annulée cette année.

Le lauréat ou la lauréate est sélectionné(e) par un jury international composé d'un panel de Fifa Legends ainsi que des supporters et supportrices du monde entier inscrits sur FIFA.com.

Les deux composants du jury disposent du même poids électoral.

Les amateurs de football ont jusqu'au 9 décembre à 23h59 (CET) pour soumettre leurs votes sur FIFA.com.

La Fifa dévoilera le 11 décembre les trois finalistes de chacune des sept catégories.



Liste des nominé(e)s :

The Best - Joueur de la Fifa :

Thiago Alcântara (Espagne - FC Bayern Munich / Liverpool FC)
Cristiano Ronaldo (Portugal - Juventus FC)
Kevin De Bruyne (Belgique - Manchester City FC)
Robert Lewandowski (Pologne - FC Bayern Munich)
Sadio Mané (Sénégal - Liverpool FC)
Kylian Mbappé (France - Paris Saint-Germain)
Lionel Messi (Argentine - FC Barcelone)
Neymar (Brésil - Paris Saint-Germain)
Sergio Ramos (Espagne - Real Madrid CF)
Mohamed Salah (Égypte - Liverpool FC)
Virgil van Dijk (Pays-Bas - Liverpool FC)

The Best - Joueuse de la Fifa :

Lucy Bronze (Angleterre - Olympique Lyonnais / Manchester City WFC)
Delphine Cascarino (France - Olympique Lyonnais)
Caroline Graham Hansen (Norvège - FC Barcelone)
Pernille Harder (Danemark - VfL Wolfsburg / Chelsea)
Jennifer Hermoso (Espagne - FC Barcelone)
Ji So-yun (République de Corée - Chelsea)
Sam Kerr (Australie - Chelsea)
Aki Kumagai (Japon - Olympique Lyonnais)
Dzsenifer Marozs (Allemagne - Olympique Lyonnais)
Vivianne Miedema (Pays-Bas - Arsenal WFC)
Wendie Renard (France - Olympique Lyonnais)

The Best - Gardien de but de la Fifa :

Alisson Becker (Brésil - Liverpool FC)
Thibaut Courtois (Belgique - Real Madrid CF)
Keylor Navas (Costa Rica - Paris Saint-Germain)
Manuel Neuer (Allemagne - FC Bayern Munich)
Jan Oblak (Slovénie - Atlético de Madrid)
Marc-André ter Stegen (Allemagne - FC Barcelone)

The Best - Gardienne de but de la Fifa :

Ann-Katrin Berger (Allemagne - Chelsea FC Women)
Sarah Bouhaddi (France - Olympique Lyonnais)
Christiane Endler (Chili - Paris Saint-Germain)
Hedvig Lindahl (Suède - VfL Wolfsburg / Atlético de Madrid Femenino)
Alyssa Naether (Etats-Unis - Chicago Red Stars)
Ellie Roebuck (Angleterre - Manchester City WFC)

The Best - Entraîneur de la Fifa pour le football masculin :

Marcelo Bielsa (Argentine - Leeds United FC)
Hans-Dieter Flick (Allemagne - FC Bayern Munich)
Jürgen Klopp (Allemagne - Liverpool FC)
Julen Lopetegui (Espagne - Séville FC)
Zinedine Zidane (France - Real Madrid CF)

The Best - Entraîneur de la Fifa pour le football féminin :

Lluís Cortés (Espagne - FC Barcelone)
Rita Guarino (Italie - Juventus Women)
Emma Hayes (Angleterre - Chelsea FC Women)
Stephan Lerch (Allemagne - VfL Wolfsburg)
Hege Riise (Norvège - LSK Kvinner)
Jean-Luc Vasseur (France - Olympique Lyonnais)
Sarina Wiegman (Pays-Bas - Equipe nationale des Pays-Bas)

Prix Puskas de la Fifa du meilleur but :

Shirley Cruz (CRC), Giorgian De Arrascaeta (URU), Jordan Flores (ANG), André-Pierre Gignac (FRA), Sophie Ingle (WAL), Zlatko Junuzović (AUT), Hlompho Kekana (RSA), Son Heung-min (KOR), Leonel Quiñez (ECU), Luis Suñez (URU), Caroline Weir (SCO).

LIGUE 1 ALGÉRIENNE - JS KABYLIE Blessé, Aït Abdeslam "out" contre le CABBA et le MCO

Le latéral droit de la JS Kabylie, Ahmed Aït Abdeslam manquera les deux premiers matchs de la saison, respectivement contre le CA Bordj Bou Arréridj et le MC Oran, car souffrant d'une blessure, a annoncé mercredi le club du Djurdjura. "La blessure dont souffre Aït Abdeslam n'est pas très grave, mais le staff technique a préféré éviter de prendre tout risque qui pourrait compliquer ce problème davantage. Il a donc mis ce joueur au repos pendant dix jours, ce qui lui fera manquer les deux prochains matchs, respectivement contre le CABBA et le MCO" a indiqué la Direction des Canaris dans un bref communiqué, sans préciser la nature exacte de la blessure dont souffre l'enfant d'Iferhouchène. Le coach tunisien Yamen Zelfani et ses poulains commenceront par recevoir "Les Criquets" du CABBA, le vendredi 27 novembre courant à Tizi-Ouzou, pour le compte de la première journée de Ligue 1.

Un match dont le coup d'envoi a été fixé à 16h00, et à huis clos, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus.

Après quoi, les Canaris se déplaceront à Oran, le 4 ou le 5 décembre prochain, pour y défier le MC Oran, pour le compte de la deuxième journée.

LIGUE 1 (2020-2021) Medouar prône l'union pour réussir une saison "exceptionnelle"

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a appelé mardi l'ensemble des acteurs de la discipline à "l'union sacrée" pour réussir une saison 2020-2021 "exceptionnelle", à trois jours du début de la compétition, après un arrêt de huit mois causé par la pandémie de coronavirus (Covid-19). "Après huit mois de repos forcé, la compétition va enfin débiter, mais elle ne sera pas comme les précédentes.

La conjoncture liée au Covid-19 a fait qu'un protocole sanitaire soit mis en place, dont la stricte application conduira à la réussite du championnat. Je sais que ce ne sera pas facile.

J'appelle l'ensemble des acteurs du football, y compris la presse sportive, à l'union sacrée pour réussir cet exercice qui va se jouer dans des conditions exceptionnelles", a indiqué à l'APS le premier responsable de la LFP. En présence de 20 clubs au lieu de 16, la Ligue 1 professionnelle va reprendre ses droits le week-end prochain, à huis clos, avec le déroulement de huit rencontres, alors que deux autres sont reportées à une date ultérieure.

"La réussite de la saison ne dépend pas uniquement de la LFP ou de la FAF (Fédération algérienne de football), mais également des pouvoirs publics et des autorités locales, communales et de wilayas. C'est un tout à ne pas dissocier".

Avant de poursuivre : "Je pense que le mur de la peur s'est effondré avec le déroulement de la Supercoupe d'Algérie dans d'excellentes conditions.

J'espère que les matchs de championnat auront lieu dans des conditions similaires pour réussir l'entame de saison".

"Certains clubs souffrent le martyre"

Medouar a regretté la situation "catastrophique" de certains clubs sur le plan financier qui, selon ses propos, n'ont reçu aucune subvention depuis le mois de septembre, ce qui les met d'ores et déjà dans une position délicate à la veille du nouvel exercice. "La majorité des clubs professionnels ne sont pas à l'aise sur le plan financier, ils vont se retrouver face à de vrais soucis cette saison. L'application du protocole sanitaire nécessite beaucoup de moyens et d'assistance. Il y aura des dépenses supplémentaires par rapport aux exercices précédents. Il y a un manque de sponsoring flagrant chez certaines équipes, qui n'ont reçu à ce jour aucun centime depuis le début des entraînements (en septembre, ndlr), preuves à l'appui. Elles souffrent le martyre". Le président de l'instance dirigeante de la compétition a réitéré la volonté de la LFP à leur venir en aide, dans l'optique notamment

de l'application du protocole sanitaire. "Nous allons soumettre un projet au Bureau fédéral de la FAF, qui consiste à prendre en charge les tests PCR de Covid-19 de l'ensemble des clubs de l'élite et leurs équipes de la réserve. Nous avons eu l'accord de principe du président (Kheireddine Zetchi, ndlr). Une démarche qui va dans l'intérêt général des clubs". Toutefois, le patron de la LFP a conditionné la réalisation de ce projet par l'entrée dans les caisses de l'argent représentant les droits TV pour les deux saisons 2018-2019 et 2019-2020. Nous allons négocier avec les structures concernées les prix des tests PCR pour un tarif attractif. Les dépenses liées aux tests PCR seront débitées des droits TV de l'exercice 2020-2021".

"Un championnat à 38 journées ? Aucune appréhension"

Concernant le volet programmation, qui a souvent provoqué des perturbations par le passé, Medouar s'est montré serein quant à la possibilité de son instance à élaborer un calendrier "dans les règles de l'art", pour un championnat qui va s'étaler pour la première fois sur 38 journées.

"Sur ce sujet, je n'ai aucune appréhension à me faire. Nous avons déjà établi un calendrier pour les six premières journées de compétition. Nous avons décidé d'alléger la programmation au début pour permettre aux clubs de monter crescendo dans le rythme après une longue période d'inactivité". Pour les clubs engagés dans les compétitions continentales, Medouar a fait savoir qu'une "réunion est prévue la semaine prochaine avec les formations concernées pour aborder ce volet. J'espère qu'il y aura une compréhension et de la souplesse de leur part pour éviter un cumul de matchs en retard. La LFP va les aider certainement, à eux de jouer le jeu". Interrogé sur un éventuel arrêt du championnat pour des raisons sanitaires, comme cela avait été le cas en mars dernier, Medouar n'a pas voulu anticiper sur le sujet.

"En cas d'éventuelle décision des pouvoirs publics de suspendre le championnat, on n'aura pas d'autre choix que d'accepter. Je ne peux pas anticiper sur cette question. Je suis bien évidemment contre l'idée d'arrêter la compétition, du moment que nous devons cohabiter avec le virus, tout en restant vigilants". Enfin, l'ancien président de l'ASO Chlef a estimé que le titre de la saison 2020-2021 sera "âprement disputé entre plusieurs clubs, du moment que la programmation des matchs à huis clos va cette fois-ci changer la donne".

**SAMU CHUKWUEZE
DANS LE VISEUR DE
MAN UNIED**

Les Red Devils veulent un renfort offensif pour cet hiver. Après avoir loupé Jadon Sancho (Dortmund) cet été, la formation de Manchester United serait toujours à la recherche d'un joueur offensif de couleur. Selon les dernières informations du média La Razon, les Red Devils pourraient trouver leur bonheur du côté de l'Espagne. En effet, ces derniers s'intéresseraient de près à Samu Chukwueze. Agé de 21 ans, la jeune pépite nigériane dispose d'un contrat jusqu'en juin 2023 avec Villarreal. Estimé à 45 millions d'euros par ses dirigeants, le nallif d'Umahaia serait également sur les tablettes du Real Madrid. Cette saison, l'international nigérian a disputé 11 rencontres (1 but, 3 passes décisives) toutes compétitions confondues.



**GUARDIOLA :
«TORRES
EST UN JOUEUR
SENSATIONNEL»**

Avant de se rendre dans la capitale grecque ce mercredi soir pour la Ligue des Champions, Pep Guardiola a rendu un bel hommage à l'un de ses joueurs, Ferran Torres.

En conférence de presse, le coach espagnol de Manchester City est revenu sur le début de saison de sa recrue Ferran Torres et est clairement impressionné par les performances de l'ancien valencien.

« Je suis plus que satisfait de ses performances sur le terrain, mais également de son comportement dans le vestiaire. Il est humble et c'est un garçon timide, aimé par tous. Il est généreux. Il est jeune donc il n'est pas venu avec beaucoup de prestige (au moment de son transfert) et il est resté tel que nous l'avions connu. Nous sommes plus que ravis de lui sur et en dehors du terrain. »

**RONALDO
ÉGALE
UN RECORD
DE MESSI**

Auteur d'une belle prestation avec la Juventus contre les Hongrois du Ferencváros (2-1) en Ligue des champions, mardi, Cristiano Ronaldo a encore fait trembler les filets de son adversaire. L'occasion d'établir un nouveau record et d'égalier Lionel Messi.

Meilleur buteur de la Ligue des Champions, CR7 n'a pas fini de faire parler de lui. Principal artisan de la victoire de la Juventus Turin, à domicile, en Ligue des Champions, mardi dernier, le Portugais a encore prouvé qu'il pouvait remporter de nouveaux records.

En effet, le quintuple vainqueur de la Ligue des Champions a inscrit son 70ème but à domicile dans cette compétition, aucun joueur n'a fait mieux dans l'histoire. Il égale Lionel Messi.

À 35 ans, Ronaldo continue de nous étonner. Après l'ouverture du score des Hongrois, dans les premières minutes de la rencontre (19'), l'ancienne star du Real Madrid n'a pas attendu longtemps pour réagir. Touché dans sa fierté suite à la célébration du buteur hongrois, qui avait reproduit à l'identique son fameux saut retourné, Ronaldo a cherché à laver cet affront. Et le Portugais en a également profité pour égaler un record de Lionel Messi, qui était jusqu'ici seul joueur à avoir inscrit 70 buts à domicile dans toute l'histoire de la compétition.

**Luka Modric
annonce
ses intentions**

Luka Modric aimerait prolonger son bail au Real Madrid. Real Madrid : Luka Modric annonce ses intentions

Sous contrat avec le Real Madrid jusqu'en juin prochain, le milieu de terrain international croate, Luka Modric, aimerait poursuivre l'aventure chez les Merengues. En effet, l'intéressé a confirmé en conférence de presse ses intentions « Je l'ai dit plusieurs fois. On verra ce qui va se passer. On me pose souvent la question et je donne toujours la même réponse. Je me sens bien et je veux rester au Real Madrid tant que je pourrai aider l'équipe. C'est ce que je ressens en ce moment. Je ne sais pas ce qui va se passer. Mais bien sûr, je veux rester. » L'ancien joueur de Tottenham a disputé 12 rencontres toutes compétitions confondues cette saison pour 2 buts inscrits.



**UN MILLIARD DE
DETTES POUR
L'ATLÉTICO**

Les médias espagnols affirment que l'Atlético Madrid est au fond du gouffre financier. L'Atlético Madrid a enregistré un niveau d'endettement record selon Goal, qui rapporte que le niveau de la dette de la formation madrilène culmine désormais à 999 millions d'euros. Le média affirme avoir eu accès aux documents officiels du club qui montrent les bilans financiers tels qu'ils ont été enregistrés à la fin de la campagne 2019/20, le chiffre de la dette des Matelassiers passant de 950 millions d'euros à 999 au cours de la saison. Goal indique également que le chiffre d'affaires du club a diminué de 32 millions d'euros pour atteindre un chiffre net de 325,3 millions d'euros, tandis que le club a gagné 100,5 millions d'euros grâce aux revenus des compétitions, ce qui est un chiffre en baisse d'environ 7 millions d'euros par rapport à la campagne précédente.

**Silva absent
pendant au
moins quatre
matches**

Coup dur pour la Real Sociedad, leader de la Liga, dont le maître à jouer David Silva va manquer plusieurs matches en raison d'une blessure.

Cet été, David Silva a surpris le monde du football en quittant Manchester City pour rejoindre la Real Sociedad. Mais après quelques mois et une place de leader en Liga, ce choix s'avère finalement judicieux. Mais après cet

excellent début de championnat, David Silva s'est blessé dimanche dernier lors du match contre Cadix et la nature de sa blessure est désormais connue comme l'a annoncé son club : il souffre d'une lésion de niveau 1 au biceps fémoral. Agé de 34 ans, David Silva est donc forfait pour le match de Ligue Europe contre Alkmaar, ce jeudi, ainsi que pour la rencontre de Liga, ce dimanche, face à Villarreal. David Silva sera également forfait pour les rencontres de la semaine prochaine contre Rijeka en Ligue Europa et face à Alavés en Liga.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PERSONNALITÉS-DÉCÈS

Le moudjahid et ancien président de l'APN Saïd Bouhadja n'est plus

Le Moudjahid et ancien président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, est décédé mercredi à l'aube à l'âge de 82 ans à l'hôpital Mustapha Pacha d'Algérie des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès du parti du défunt, le FLN.

Plusieurs fois Mouhafadh au sein du parti du Front de libération nationale, le défunt était membre du Bureau politique de ce parti, des années durant, jusqu'à sa dernière composante en août dernier. Il a été député du FLN de 1997 à 2002, avant d'être élu président de l'APN en 2017. Son mandat controversé durera une année, soit jusqu'à octobre 2018.



La famille du défunt reçoit les condoléances du Premier ministre...

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a présenté ses sincères condoléances à la famille du Moudjahid et ancien président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, décédé mercredi à l'âge de 82 ans des suites d'une longue maladie.

"Nous avons perdu le moudjahid et ancien président de l'APN, Saïd Bouhadja, parti après un riche parcours de militant qu'il a entamé avec la Guerre de libération nationale et poursuivi lors du pluralisme politique durant lequel il fut acteur et témoin d'événements marquants", a écrit M. Djerad dans un post sur sa page Facebook. "Je présente à la famille du défunt et à ses compagnons mes sincères condoléances, priant Dieu le Tout-puissant de lui accorder sa sainte miséricorde, de l'accueillir en son Vaste Paradis et de combler sa famille du courage et de la patience", a-t-il conclu.

...du Général de Corps d'Armée Chanegriha...

Le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a présenté, mercredi, ses condoléances à la famille de Saïd Bouhadja, décédé à l'aube, exprimant à cette dernière sa "profonde compassion". "Suite au décès du Moudjahid Saïd Bouhadja, ancien Président de l'Assemblée nationale populaire (ANP), ce matin mercredi 25 novembre 2020, le Général de Corps d'Armée, Saïd CHANEGRIHA, Chef d'Etat-Major de l'ANP, présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, priant Allah, le Tout-Puissant, d'accorder au défunt sa Sainte miséricorde, de l'accueillir en son vaste paradis parmi les martyrs et les valeureux saints et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve", écrit Chanegriha. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a-t-il conclu.

... et du ministre de la communication, porte-parole du gouvernement

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et ancien président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, décédé mercredi matin à l'âge de 82 ans des suites d'une longue maladie. Saïd Bouhadja "a rejoint très

tôt les rangs de la Révolution de libération nationale. Après l'indépendance, il occupera plusieurs postes de responsabilité au sein du parti du Front de libération nationale (FLN) et de l'institution législative avant d'être élu, en 2017, président de l'Assemblée populaire nationale", a écrit M. Belhimer dans son message de condoléances.

En cette douloureuse épreuve, le ministre a présenté à la famille de Saïd Bouhadja "ses sincères condoléances, priant Dieu Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis parmi les martyrs et les saints et d'accorder patience et réconfort à ses proches".

ALGÉRIE-ETATS UNIS

Boukadour félicite Antony Blinken pour sa nomination à la tête du Département d'Etat

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadour, a adressé mardi un message de félicitations à M. Anthony Blinken, pour sa nomination en tant que secrétaire d'Etat américain par le Président élu Joe Biden.

"Cher Secrétaire d'Etat désigné, je suis ravi d'apprendre la nouvelle de votre (désignation) en tant que secrétaire d'Etat par le Président élu Joe Biden",

écrit le chef de la diplomatie algérienne. "J'ai hâte d'échanger avec vous et de travailler sur de nombreuses questions, en particulier celles concernant la paix et la sécurité en Afrique et en Méditerranée", ajoute M. Boukadour. "Je vous souhaite plein succès et soyez assuré de mon engagement personnel à bâtir les meilleures relations entre les Etats-Unis et l'Algérie", conclut le ministre.

ATTAQUE CONTRE DES INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES EN ARABIE SAOUDITE M. Attar condamne l'agression

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a réagi mardi à l'attaque contre des installations pétrolières près de Djeddah, en Arabie Saoudite, en condamnant toute attaque contre des installations pétrolières dans tout pays membre de l'OPEP.

"Suite à l'attaque contre des installations pétrolières près de Djeddah, en Arabie Saoudite, M. Abdelmadjid Attar, ministre algérien de l'Energie et président de la Conférence de l'OPEP, a réaffirmé l'importance de la sécurité d'approvisionnement et de demande, et des flux d'énergie vers

les marchés mondiaux qui doivent rester libres et ne doivent pas être restreints par quelque moyen que ce soit", indique un communiqué du ministère.

Considérant que l'énergie est cruciale pour l'économie mondiale dans son ensemble, et que ce genre d'agression aura pour conséquence de perturber l'approvisionnement mondial en pétrole, il a tenu à "condamner toute attaque contre des installations pétrolières dans tout pays membre de l'OPEP", poursuit le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 4 morts et 10 blessés en 24 heures

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 10 autres ont été blessées dans 9 accidents de la circulation enregistrés ces dernières 24 heures dans différentes régions du pays, a indiqué mercredi un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale (GN). Par ailleurs et en matière de lutte contre la fraude et la contrebande, les unités de la GN ont procédé, du 23 au 24 novembre courant, à l'arrestation de 5 individus dans les wilayas de Sidi Belabbes, Annaba, El Tarf et Skikda, a ajouté la même source.

Les unités de la GN ont saisi, dans ce cadre, 20 quintaux de maïs, 720 kg de viande de volaille, 3.000 masques médicaux, un quota d'habits, des produits cosmétiques, des produits alimentaires et un moyen de transport, lit-on dans le communiqué.

MDN

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de plus de 10 quintaux de kif traité en une semaine

Une quantité de kif traité s'élevant à plus de 10 quintaux, introduite via les frontières avec le Maroc, a été saisie et 13 narcotrafiquants ont été arrêtés par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 18 au 24 novembre, selon un bilan publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité, (13) narcotrafiquants et saisi, lors d'opérations distinctes, d'énormes quantités de kif traité s'élevant à (10) quintaux et (94.850) kilogrammes, ayant été introduites via les frontières avec le Maroc", précise le MDN dans

un communiqué. Détaillant ces opérations exécutées "dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme", le MDN souligne que "les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières ont saisi (08) quintaux et (01) kilogramme de kif traité dans diverses opérations à Naâma, alors que 4 narcotrafiquants ont été arrêtés et 145.550 kilogrammes de la même substance et (330) grammes de cocaïne ont été saisis lors d'autres opérations menées à Tlemcen".

Selon la même source, "(09) narcotrafiquants ont été appréhendés, (148,3) kilogrammes de kif traité et (4686) comprimés psychotropes ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à, Tipaza, Boumerdes, Guelma, El-Tarf, Skikda, Oran, Aïn Témouchent, Biskra et Tébessa". Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et In-Amenas (112) individus et saisi (06) camions, (09) véhicules, (98) groupes électrogènes, (65) marteaux piqueurs, (05) détecteurs de métaux, (540) sacs contenant un mélange de pierres et d'or brut, (17) tubes de mercure ainsi que des outils de détonation et autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, en sus de (14,7) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande", indique le communiqué.

Lors d'autres opérations distinctes menées à Guelma, Chlef, Bejaïa, M'sila, Constantine, Ouargla, Aïn Defla, Tébessa, Laghouat, Naâma et Tlemcen, "les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté (15) individus, et saisi (19) armes à feu et (52550) unités de tabacs", ajoute-t-on, soulignant que "des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à

(40960) litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk-Ahras et Bordj Badji Mokhtar".

Dans un autre contexte, "les Garde-côtes et les services de la Gendarmerie nationale ont réussi à mettre en échec des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de (112) individus à bord d'embarcations de construction artisanales à Oran, Aïn Témouchent, Mostaganem et Tlemcen, alors que (67) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Adrar, El-Oued, El-Tarf, Ghardaïa et Tébessa", ajoute encore le communiqué. Le MDN a estimé, à ce titre, que ces "multiples opérations ayant abouti à des résultats qualitatifs", "réflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers tout le territoire national".